

Par les experts de MesCoursesPourlaPlanete.com

Avant-propos de Chantal Jouanno



GUIDE DES LABELS DE LA CONSOMMATION RESPONSABLE

EDITION 2009-2010

Tous les labels pour mieux consommer



Guide des labels de la consommation responsable 2009-2010

Graines de Changement est une agence d'information positive créée début 2004 par Élisabeth Laville et Marie Balmain. Sa mission est de diffuser, par tous les moyens possibles (livres, newsletter, médias, campagnes, etc.), des informations positives qui donnent à chacun l'envie et les moyens d'agir, à son échelle, pour avancer vers un monde meilleur.

Pour être tenu au courant de nos publications :

www.grainesdechangement.com.

Parce que l'information sur la consommation responsable évolue de jour en jour (nouvelles études, nouvelles lois, nouvelles campagnes d'ONG, nouvelles initiatives positives des entreprises, etc.), Graines de Changement a lancé fin 2007 un site Internet sur lequel on retrouve l'actualité de la consommation responsable, des fiches pratiques, des dossiers thématiques... Alors rendez-vous sur www.mescoursespourlaplanete.com.

Mise en pages : FAB Orléans

© 2009, Pearson Education France, Paris

Aucune représentation ou reproduction, même partielle, autre que celles prévues à l'article L. 122-5 2° et 3° a) du Code de la propriété intellectuelle ne peut être faite sans l'autorisation expresse de Pearson Education France ou, le cas échéant, sans le respect des modalités prévues à l'article L. 122-10 dudit code.

ISBN : 978-2-7440-6410-4

Guide des labels de la consommation responsable 2009-2010

Tous les labels pour mieux consommer

Par les experts de mescoursespourlaplanete.com

Avec le concours de l'Ademe,
Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie



**Déjà parus dans la collection « Graines de Changement »
chez Village Mondial**

- Corps & Âme – L'histoire de The Body Shop racontée par sa fondatrice, d'Anita Roddick* (traduction É. Laville et M. Balmain, 2003)
- Demain le service civil – Et si tous les jeunes consacraient une année de leur vie à la solidarité ?, de Marie Trelu, Anne-Claire Pache et Lisbeth Shepherd* (2005)
- Un métier pour la planète... et surtout pour moi !, d'Élisabeth Laville et Marie Balmain* (2004, revu et enrichi en 2007)
- Un régime pour la planète. Allégez l'impact écologique de votre alimentation en 1 mois seulement !, d'Élisabeth Laville et Marie Balmain* (2007)
- La vie en vert. Enfants, mode, maison, bureau, loisirs : guide des choix écologiques au quotidien, d'Élisabeth Laville* (2008)
- La consommation responsable de A à Z. Santé, environnement, budget : tout ce que vous devez savoir pour bien consommer, de Marie-France Corre* (2008)
- L'entreprise verte. Le développement durable change l'entreprise pour changer le monde, d'Élisabeth Laville* (2002, revu et enrichi en 2009).

Des mêmes auteurs, chez d'autres éditeurs

- Achetons responsable ! – Mieux consommer dans le respect des hommes et de la nature, d'Élisabeth Laville et Marie Balmain* (Seuil, 2006)

Sommaire

Avant-propos	9
Préface	11
Introduction	15
1 Les écolabels officiels	19
Écolabel européen	21
NF Environnement	24
Ange bleu	26
Nordic Swan/Le Cygne blanc	28
2 Les labels en alimentation	31
AB (Agriculture biologique)	33
Label européen Agriculture biologique	36
Demeter	38
Nature et Progrès	40
MSC (Marine Stewardship Council)	42
Label rouge	44
Bleu-Blanc-Cœur	46
Max Havelaar	48
ESR (Équitable solidaire responsable)	50
Bio équitable	52
Rainforest Alliance	54
UTZ Certified	56
Solidaime	58
3 Les labels des produits domestiques et d'entretien	61
Écolabel européen	62
Nature et Progrès – détergents	64
Écocert – détergents écologiques	66
Écocert – parfums d'ambiance biologiques et écologiques	68
4 Les labels des produits d'hygiène et cosmétiques	71
Écolabel européen – savons, shampoings et après-shampoings	72
Écocert – cosmétiques biologiques et écologiques	74
Cosmëbio	76
BDIH	78
NaTrue	80
Nature et Progrès – cosmétiques	82

5 Les labels des articles en papier, carton et bois	85
NF Environnement – cahiers	86
NF Environnement – enveloppes et pochettes postales	88
Écolabel européen – papier à copier et papier graphique	90
Écolabel européen – papier hygiénique, papier de cuisine et autres papiers absorbants à usage domestique	92
FSC (Forest Stewardship Council)	94
PEFC (Programme de reconnaissance des certifications de gestion forestière)	96
TFT (Tropical Forest Trust)	98
Apur	100
Imprim'vert	102
6 Les labels des textiles et vêtements	105
Écolabel européen	106
Öko-Tex 100	108
Öko-Tex 1 000	110
Gots (Global Organic Textile Standard)	112
bioRe	114
Demeter	116
Écocert – textile	118
Naturtextil Best	120
Naturalder IVN-Zertifiziert	122
Max Havelaar	124
7 Les labels du bricolage	127
Écolabel européen – peintures et vernis d'intérieur	128
Gut	130
Natureplus	132
Flamme verte	134
8 Les labels des espaces verts, plantes et fleurs	137
Écolabel européen – amendements pour sol	138
Eve (Espaces verts écologiques, contrôlés par Écocert)	140
Écofert	142
FFP (Fair Flower Fair Plants)	144
FLP (Flower Label Programme)	146

9 Les labels du matériel électrique et électronique	149
Écolabel européen – téléviseurs et ordinateurs	150
Étiquette énergie	152
Energy Star	154
TCO	156
10 Les labels des produits d'artisanat	159
Care & Fair	160
Label Step – commerce équitable des tapis	162
RugMark	164
11 Les autres labels, vrais ou faux	167
Index	171

Avant-propos

Nous sommes au tournant de l'humanité. L'avenir de notre civilisation se joue aujourd'hui. La crise a montré l'obsolescence du système économique actuel. Le choix est clair : soit nous refondons les bases d'une nouvelle société, soit nous nous résignons à subir des crises à répétition, symptômes de notre civilisation de l'excès. La crise du climat, présente dans tous les esprits car elle s'approche à grands pas, ne doit pas occulter la crise écologique causée par l'érosion de la biodiversité. Près des deux tiers des écosystèmes sont actuellement exploités au-delà de leurs capacités. Les gènes et les espèces disparaissent à un rythme mille fois supérieur à leur disparition naturelle. Or, la biodiversité rend de nombreux services comme la pollinisation naturelle des cultures, la dépollution des cours d'eau ou l'atténuation douce des crues et des tempêtes. C'est cette urgence qui a poussé les Nations unies à déclarer 2010 « année de la biodiversité ».

Ainsi, le 21^e siècle sera écologique ou sera catastrophique. Face à l'enjeu, la France s'est réveillée. Avec le Grenelle de l'Environnement, nous nous donnons les moyens de relever le défi écologique. Mais la loi Grenelle n'est pas un aboutissement, elle est un point de départ. Un point de départ sous la forme d'un électrochoc : nous avons pris conscience de la nécessité de refonder notre système de valeurs. La société de l'hyperconsommation dans un monde fini est un non-sens. C'est un non-sens économique et un non-sens écologique car notre planète ne peut pas donner plus qu'elle n'a. Mais plus qu'une prise de conscience, le Grenelle doit être un point de départ pour l'action. Quand on sait que 50 % de la dégradation de

l'environnement est directement liée à nos modes de vie et que notre alimentation représente 30 % de notre empreinte écologique, nous avons le devoir d'agir. Or, c'est le consommateur qui pourra mettre un terme à cette société de l'excès, de l'accumulation, de la frénésie d'achat. Parce que c'est le consommateur qui peut décider de préférer la qualité à la quantité. C'est le consommateur qui peut mettre fin à une société qui jette 30 % des produits alimentaires à la poubelle. C'est lui qui peut refuser d'acheter des fraises en hiver parce qu'elles exigent dix fois plus de gaz à effet de serre qu'en été, ou refuser d'acheter des produits exotiques qui ont traversé la planète. C'est encore lui qui peut refuser d'acheter du thon rouge quand celui-ci est en voie d'extinction. C'est toujours lui qui peut privilégier les produits offrant une rémunération juste à leur producteur. C'est enfin lui qui peut préserver les cours d'eau, la faune et la flore en choisissant des produits respectueux de l'environnement ou issus de l'agriculture biologique.

Il est vrai cependant que la consommation durable, c'est avant tout la consommation choisie. Choisie en connaissance de cause. Les Français se méfient beaucoup des allégations environnementales. Et ils ont raison : les faux labels côtoient souvent les vrais. Les pouvoirs publics, grâce au travail de l'Afnor et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, se sont engagés à les aider à trier le bon grain de l'ivraie en affichant l'impact environnemental des produits de grande consommation d'ici 2011. Ce guide des labels de la consommation responsable permet de faire le ménage et de fournir une information objective sur le sérieux et la fiabilité des labels écologiques et éthiques. La consommation de demain sera responsable car l'écologie est l'affaire de chacun, pour le bien-être de tous.

Chantal JOUANNO,
secrétaire d'État à l'Écologie

Préface

Qui, aujourd'hui, ignore encore les grands défis environnementaux de demain ? Qui n'a pas entendu parler du changement climatique, de la perte de biodiversité, de l'épuisement des ressources, de la pollution de l'eau... à la radio, à la télévision, dans la presse écrite ou encore sur Internet ? Connaître les problèmes, c'est bien ; mais savoir quelles sont les solutions et les mettre en pratique, c'est mieux ! Conscients des conséquences de leur consommation sur la planète, les Français semblent l'avoir compris puisque, selon un sondage de l'Ifop publié début 2009 par le JDD¹, 76 % d'entre eux affirment privilégier des produits respectueux de l'environnement « même s'ils coûtent un peu plus cher ». Mais l'un des obstacles à une consommation « responsable », évoqué dans toutes les enquêtes sur le sujet par plus d'un consommateur sur deux, reste le manque d'informations. Malgré la multiplication des produits affichant des promesses « vertes » ou solidaires, il reste difficile pour un consommateur d'évaluer les impacts sur la planète des produits qu'il achète : outre le fait que les informations, nécessaires pour des choix responsables, ne sont pas toujours fournies par les fabricants ou distributeurs, il faut reconnaître que leur analyse est des plus complexes. Alors, comment faire son choix dans une offre souvent pléthorique ? Parmi les outils d'aide au choix, les labels qui certifient les qualités environnementales ou sociales des produits ou services sont là pour désigner les plus vertueux.

Ces labels ne sont pas encore assez connus du grand public ni très utilisés par les industriels, mais ils progressent peu à peu. Si l'on prend l'exemple des écolabels, leur

1. Marie Nicot et Nicolas Prissette, « Comment les Français vont consommer en 2009 », dans *Le Journal du dimanche*, le 4 janvier 2009.

notoriété est de 15 % pour l'écolabel européen et de 25 % pour l'écolabel officiel français NF Environnement – contre 1 % en 2004 : un consommateur sur cent seulement connaissait alors NF Environnement. Les ventes de produits écolabellisés augmentent avec la notoriété : en 2007, l'écolabel NF Environnement a ainsi généré un chiffre d'affaires de 187,5 millions d'euros, en augmentation de 25 % par rapport à 2006. L'écolabel officiel européen, quant à lui, a plus que doublé son chiffre d'affaires en France en un an (115 millions d'euros).

Et la situation est rendue plus complexe encore par la multiplicité des labels (parfois appliqués sur un même produit) et leur coexistence avec des logos, sigles, marques privées et autres signes de qualité qui se donnent des airs de labels... sans que l'on sache trop ce qui se cache derrière ! De fait, la nature et l'origine de ces pictogrammes varient considérablement et tous n'ont pas droit à l'appellation de « label » d'un point de vue strictement juridique, n'offrant pas la même fiabilité ni les mêmes garanties. Cette « jungle des labels » finit par semer la confusion au lieu de fournir les repères nécessaires ! Pas étonnant, dans ce contexte, que même le consommateur averti ait parfois le tournis, confondant le recyclé et le recyclable, l'équitable et le durable, le bio et le naturel ou l'écologique... Pas étonnant non plus que 85 % des Français disent aujourd'hui souhaiter une information sur la signification des étiquettes concernant l'impact environnemental des produits – un chiffre en augmentation de 24 points par rapport à 2008².

C'est pour répondre à ces attentes d'information, notamment, que nous avons créé fin 2007 le site www.mescoursespourlaplanete.com, avec le soutien de l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Avec

2. Enquête « Ethicity », « Le label écologique européen à la recherche d'un second souffle », mars 2009, citée dans *Le Monde* du 2 août 2009.

plus de 70 000 visiteurs uniques et près de 550 000 pages vues chaque mois, le site est devenu en un peu plus d'un an le premier site de ressources thématiques et d'information sur la consommation responsable – à l'attention de tous ceux qui veulent porter un autre regard, plus informé, sur leurs choix quotidiens et qui cherchent des produits ou des pratiques plus responsables. Notre objectif est d'accélérer le mouvement vers une consommation plus respectueuse des personnes et de la planète, en proposant sur un ton positif et déculpabilisant des contenus pédagogiques pour aider tous les consommateurs à mieux maîtriser l'impact de leurs achats sur notre santé et sur celle de la planète – fiches-produits, dossiers thématiques, ressources documentaires, actualités et livres.

Le premier *Guide des labels de la consommation responsable*, que vous tenez entre les mains, participe à cet objectif. Tous les labels ou pictogrammes présents sur le marché français et censés apporter un plus pour qui veut consommer responsable – d'un point de vue environnemental ou social –, y sont ainsi présentés et décryptés de manière didactique et accessible à tous. Ils ont été analysés par les experts du site www.mescoursespouirlaplanete.com, selon une approche systématique et rigoureuse validée par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie : type de label, nature de l'organisation qui l'a créé et en fait la promotion, contenu et accessibilité de son cahier des charges (multicritère ou non, prise en compte totale ou partielle du cycle de vie...), mode de contrôle utilisé pour valider le respect des critères, etc. Avec ce guide, nous espérons contribuer à développer encore la notoriété des « bons » labels et encourager toujours plus à la consommation responsable !

Élisabeth LAVILLE,
fondatrice du cabinet spécialisé Utopies
et du site www.mescoursespouirlaplanete.com

Introduction

Pourquoi et comment utiliser ce guide

Un bon label vaut mieux qu'un long discours.

Les produits verts sont partout : voitures moins polluantes, appareils ménagers économes, articles de décoration en plastique recyclé, fruits et légumes bio... Le consommateur désireux de consommer « responsable » a l'embarras du choix avec la multiplication des gammes écologiques ou solidaires. Heureusement, il y a les labels ! Il suffit de repérer le petit logo sur l'emballage du produit et hop ! on achète, sûr d'avoir fait le choix d'un produit plus respectueux de l'environnement ou des hommes.

L'ennui, c'est que ce n'est pas si simple : d'abord, le nombre de labels ne cesse d'augmenter. L'équipe de Mescoursespourlaplanete.com, à l'initiative de ce guide, a repéré pas moins d'une centaine de logos, pictos, labels et autres signes de qualité différents censés apporter un plus environnemental ou social. Et surtout, deuxième hic, tous ces signes ne se valent pas, certains n'ayant même pas droit à l'appellation de « label ».

Grâce à ce guide, vous saurez reconnaître les « vrais » labels et vous découvrirez les garanties apportées par chacun d'entre eux. Notre analyse a pris en compte le type de label, son origine (qui l'a créé, qui en fait la promotion), le contenu de son « référentiel » (quels sont les critères imposés pour l'attribution du label), ainsi que le mode de

contrôle. Seule la certification fournit la preuve objective que le produit ou le service acheté ou fourni offre bien les caractéristiques définies dans le référentiel, grâce aux contrôles réalisés. Les critères imposés pour l'attribution d'un label, ainsi que le mode de contrôle (voir encadré), sont détaillés dans un document appelé « cahier des charges » ou « référentiel », que nous avons étudié avec attention. Vous pourrez découvrir les labels qui s'appliquent pour une famille de produits donnée au fil des chapitres de ce guide : alimentation, produits domestiques et d'entretien, hygiène et cosmétiques, papeterie, etc. Si un produit particulier vous intéresse, papier, lessive, chocolat..., rendez-vous à l'index en fin d'ouvrage.

Un miniguide de poche est disponible en téléchargement sur :
www.mescoursespourlaplanete.com/labels-miniGuide.php

Comment lire nos fiches labels

- ▶ **Référentiel officiel** : le référentiel de critères, les modalités de contrôle, la gestion du logo... dépendent des pouvoirs publics, d'une agence de normalisation, d'une commission officielle, etc. Dans le cas contraire, le label est privé.
- ▶ **Obligation réglementaire** : le logo doit être apposé sur les étiquettes, car un texte de loi l'exige, comme l'étiquette énergie des appareils électroménagers ou l'étiquette consommation de carburant et émissions de gaz à effet de serre des véhicules automobiles.
- ▶ **Contrôle indépendant** : les contrôles sont réalisés « par un tiers indépendant de la marque utilisant le label » (sinon, le label est « autoattribué » et sans réelle garantie) ou « par un tiers indépendant de l'organisme gérant le label », ce qui offre le plus de fiabilité. Les étiquettes précisent souvent le nom de l'organisme certificateur (« certifié par »). Les organismes certificateurs sont reconnus par le Comité français d'accréditation selon la norme ISO 65.
- ▶ **Référentiel libre d'accès** : que le référentiel soit consultable facilement et gratuitement est un signe de transparence. Nous indiquons si les référentiels sont disponibles gratuitement sur Internet ou s'il est possible de les obtenir par téléphone ou par courrier.
- ▶ **Approche cycle de vie** : le référentiel prend en compte les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie du produit, depuis l'extraction des matières premières jusqu'en fin de vie du produit, en passant par la fabrication, la distribution, l'utilisation.
- ▶ **Évaluation multicritère** : différents types d'impacts environnementaux sont pris en compte : matières premières, énergie, préservation de la biodiversité, pollution de l'eau, de l'air, des sols, déchets, bruit...

Les écolabels officiels

1

Les écolabels sont les labels officiels de produits ou services présentant des avantages écologiques. De nombreux pays disposent de programmes de labellisation nationaux : la plupart des pays européens et les pays industrialisés comme le Japon (EcoMark) ou l'Australie (Good environmental choices).

La particularité des écolabels est de s'appuyer sur une analyse du cycle de vie du produit pour quantifier les impacts puis de proposer des critères permettant une réduction substantielle de ces impacts : le référentiel prend en compte l'ensemble du cycle de vie du produit depuis l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de la vie du produit, en passant par la fabrication, puis la distribution et l'utilisation. La plupart sont aussi multicritères puisque différents types d'impacts environnementaux (matières premières, énergie...) sont pris en compte.

Les écolabels officiels actuels se limitent pour l'instant aux critères environnementaux, mais les futurs référentiels prévoient la prise en compte des aspects sociaux, les tests sur les animaux et l'utilisation des substances dangereuses.

Les écolabels se déclinent en référentiels spécifiques à différentes catégories de produits.



Écolabel européen

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Écolabel européen officiel créé par la Commission européenne en 1992, attribué selon les mêmes critères dans tout l'espace européen et garantissant des impacts environnementaux réduits sur l'ensemble du cycle de vie des produits et un niveau de performance comparable à celui de produits équivalents.

Les garanties

L'écolabel européen garantit des impacts environnementaux réduits sur l'ensemble du cycle de vie des produits et services certifiés : il prend en compte toutes les étapes depuis l'extraction des matières premières jusqu'à

l'élimination en fin de vie en passant par la fabrication, la distribution et l'utilisation. Il prend en compte l'ensemble des impacts environnementaux : utilisation de ressources, matières premières et énergie, préservation de la biodiversité, pollution de l'eau, de l'air, des sols, déchets, bruit... Il se décline en référentiels correspondant à différentes catégories de produits, révisés tous les trois ans environ pour s'adapter aux évolutions des connaissances et des technologies et faire évoluer le marché dans une démarche de progrès. Enfin, l'écolabel européen est basé sur une consultation des parties prenantes : le Comité de l'Union européenne pour le label écologique comprend des représentants de l'industrie, des organisations de protection de l'environnement et de défense des consommateurs. Des contrôles sont effectués par un organisme certificateur indépendant.

Référentiels disponibles

Ampoules (depuis 1999), ordinateurs (2001), ordinateurs portables (2001), pompes à chaleur (2007), téléviseurs (2002), amendements pour sol et milieux de culture (2006), matelas (2002), mobilier en bois (2009), papier absorbant ménager (2001), peintures et vernis d'intérieur et d'extérieur (1999 et 2008), revêtements de sol durs (2002), chaussures et articles chaussants (1999), produits textiles (1999), lubrifiants (2005), papier graphique et papier à copier (1999), détergents pour lave-vaisselle (1999), détergents pour vaisselle à la main (2001), lessives (1999), nettoyants universels et nettoyants pour sanitaires (2001), savons et shampoings (2007), campings (2005) et hébergements touristiques (2003).

Notre avis

L'écolabel européen est un bon repère pour les achats responsables. Lors de la publication d'un nouveau référentiel, les critères sont élaborés de manière à ce que 20 % des produits sur le marché puissent y répondre sans adaptation. Mais les révisions régulières des référentiels doivent permettre de les rendre plus exigeants. L'écolabel européen, pas assez connu des consommateurs, notamment en France, souffre encore d'un développement insuffisant ; certains référentiels ne comptent pas encore de produits labellisés (par exemple, les matelas en France).

La liste des produits écolabellisés par catégorie de produits est consultable sur le site de l'écolabel européen.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



NF Environnement

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Les garanties

L'écolabel officiel français NF Environnement certifie des produits présentant des impacts moindres sur l'environnement sur tout leur cycle de vie et une aptitude à l'usage au moins équivalente à celle d'autres produits similaires non labellisés. Des contrôles sont effectués par un organisme certificateur indépendant.

Référentiels disponibles

Les catégories de produits pour lesquelles il existe actuellement un écolabel NF Environnement sont les suivantes : cafetières électriques à filtre (depuis 2006), ameublement

(1998), colles pour revêtement de sols (1996), compositeurs individuels de jardin (1999), filtres à café (2002), litières pour chat (2004), peintures, vernis et produits connexes (2002), sacs cabas (2003), sacs poubelle (2002), articles d'écriture (2009), cahiers (2004), cartouches d'impression laser (2002), enveloppes et pochettes postales (2000) et produits détergents non ménagers (2009).

Notre avis

L'intérêt de l'écolabel français, outre son caractère officiel et la certification par un tiers indépendant, réside dans la prise en compte de critères environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie et la garantie de performance au moins équivalente à celle de produits similaires dans la même catégorie. Les référentiels concernant les fournitures scolaires et de bureau, les peintures ou les sacs poubelle sont assez connus des consommateurs français, mais ceux concernant les autres catégories de produits doivent encore se développer.

Où le trouver ?

La liste des produits écolabellisés par catégorie de produits est consultable sur le site de l'écolabel français.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



Ange bleu

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Le plus ancien des écolabels, créé en Allemagne en 1978, comporte en 2009 plus de 80 référentiels et concerne plus de 10 000 produits et services.

Les garanties

Le label officiel allemand Ange bleu (Blauer Engel) est attribué à des produits présentant un impact moindre sur l'environnement et une protection de la santé des consommateurs pour des performances équivalentes à celles de produits de la même catégorie. L'approche « cycle de vie » n'est pas systématique puisque, sous le logo, figure parfois une mention justifiant l'attribution du

label : « composé à 100 % de papier recyclé », « faibles émissions », « faible niveau sonore », etc. De nouveaux référentiels garantissant un faible impact climatique (*schützt das Klima*) en cours de rédaction ont été annoncés fin 2008. Des contrôles sont effectués par un organisme certificateur indépendant.

En Allemagne, 600 entreprises ont demandé l'attribution du label Ange bleu pour 10 000 produits. Il existe une centaine de référentiels : cartons, papiers, enveloppes, meubles, chasses d'eau, revêtements de sol, téléphones, téléphones portables, ordinateurs, claviers d'ordinateurs, réfrigérateurs, poubelles, peintures, vernis, papier toilette, jouets, matelas, pèse-lettres, tronçonneuses...

Notre avis

L'écolabel allemand Ange bleu est le doyen des écolabels européens. Il est très connu dans son pays d'origine (en Allemagne, 80 % des consommateurs le connaissent) et ses référentiels très stricts ont excellente réputation.

Où le trouver ?

En France, on peut voir le logo de l'Ange bleu sur des produits tels que le papier à copier, les peintures, les ordinateurs, etc. La liste des produits certifiés est consultable sur le site Internet de l'Ange bleu (en anglais et en allemand).

En savoir plus

www.blauer-engel.de



Nordic Swan/Le Cygne blanc

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Écolabel officiel des pays nordiques créés en 1989 en Suède et en Norvège, puis étendu à l'ensemble des pays scandinaves et à la Finlande.

Les garanties

L'écolabel officiel nordique garantit que les produits labellisés ont un impact limité sur l'environnement – consommation d'énergie et impact climatique, utilisation de matières premières, substances chimiques dangereuses, émissions dangereuses, déchets, emballages, instructions d'utilisation, etc. –, tout en offrant une performance au moins égale à celle des produits de même catégorie.

L'écolabel nordique entend influencer les développements techniques et encourager ainsi la production de biens et services moins nocifs pour l'environnement. Les critères varient selon les catégories de produits, mais sont toujours basés sur une approche « cycle de vie » depuis l'extraction des matières premières jusqu'à l'élimination ou le recyclage du produit en fin de vie. En vingt ans, 67 catégories de produits ont été couvertes par un référentiel de l'écolabel nordique : pratiquement tous les produits de consommation quotidienne et de nombreux services – hôtels, restaurants, supermarchés, etc. Le label est attribué pour trois ans, au terme desquels l'entreprise doit refaire acte de candidature pour obtenir à nouveau la licence d'utilisation du label. Des contrôles sont effectués par un organisme certificateur indépendant.

Notre avis

L'écolabel nordique du Cygne blanc offre les garanties d'un label officiel exigeant prenant en compte l'ensemble des impacts sur tout le cycle de vie et contrôlé par un tiers certificateur indépendant.

Où le trouver ?

On ne voit pas fréquemment le logo du Cygne blanc en France. On peut le trouver à l'occasion sur du papier à copier, des cartouches pour imprimantes, des cahiers... La liste des produits labellisés est disponible sur le site Internet du Cygne blanc, qui comporte une section en anglais.

En savoir plus

www.ecolabel.nu

Les labels en alimentation

2

Nos choix alimentaires font chauffer la planète ! À elle seule, l'agriculture émet 20 % du total des gaz à effet de serre : les engins agricoles libèrent du dioxyde de carbone, les ruminants du méthane et l'épandage de fumier du protoxyde d'azote... La fabrication des engrais et produits phytosanitaires de synthèse, pesticides, herbicides, etc., émet elle aussi des gaz à effet de serre. De plus, les produits alimentaires, consommés en toutes saisons, voyagent d'un bout à l'autre de la planète, ce qui alourdit encore la « facture » carbone.

L'introduction des produits chimiques de synthèse en agriculture conventionnelle intensive nuit à la faune et la flore et accélère la perte de biodiversité : les plantes sélectionnées et cultivées à grande échelle, plus sensibles aux attaques de parasites et de maladies, ont besoin de traitements chimiques répétés. Enfin, les OGM (organismes génétiquement modifiés) ne font que rendre encore plus délicates ces questions déjà complexes : on ignore tout de leurs effets sur la santé humaine et l'on constate déjà des dérives liées à leur culture.

L'agriculture, aujourd'hui mondialisée, cache un autre enjeu à la fois économique et social : les échanges de denrées agricoles sont rarement équitables, notamment du fait des subventions accordées par certaines grandes nations à leurs exploitants, comme celles que touchent aux États-Unis les producteurs de riz ou de canne à sucre. Résultat : les prix d'achat par les pays riches de nombre de denrées cultivées dans les pays en développement ne permettent pas aux agriculteurs de ces pays de vivre décemment de leur travail. Idem pour les ouvriers agricoles, parfois des enfants, travaillant dans de grandes exploitations.

Les labels apportent certaines réponses à ces enjeux : les bio, par exemple, limitent voire excluent l'usage de produits chimiques de synthèse, interdisent les OGM... Le problème du carbone n'est pas encore pris en compte, mais devrait l'être, à terme, par les étiquetages environnementaux attendus pour les produits vendus en grande distribution. À vos labels !



AB (Agriculture biologique)

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Le label officiel du bio français distingue, depuis les années 1960, des produits issus de l'agriculture biologique, obtenus sans recours aux produits chimiques et dans le respect de l'environnement.

Les garanties

Les produits alimentaires AB sont composés d'au moins 95 % d'ingrédients issus de l'agriculture biologique, conçus sans utilisation de produits chimiques de synthèse. Les OGM (organismes génétiquement modifiés) sont interdits.

En cultures végétales, les agriculteurs bio ont recours à des techniques alternatives pour lutter contre les parasites, les maladies et les mauvaises herbes, en choisissant par exemple des espèces et des variétés adaptées au climat et résistantes, en pratiquant la rotation de culture, la lutte biologique (par des prédateurs tels que les coccinelles) et le désherbage par le feu. En cas de danger immédiat pour les cultures, des insecticides d'origine naturelle peuvent être autorisés.

Pour l'élevage, les animaux sont nourris avec des aliments à plus de 90 % bio, ont accès à des parcours en plein air et disposent de suffisamment d'espace. Pour les soigner, on privilégie la prévention et les thérapeutiques douces.

Notre avis

Le label AB est exigeant en ce qui concerne l'étape de production agricole, mais aucune garantie ne porte sur les emballages, le transport ou la transformation. Pour les produits élaborés, plats cuisinés, gâteaux, etc. l'équilibre nutritionnel n'est pas garanti.

Il n'existe pas encore de cahier des charges bio pour le vin : pour l'instant seule est autorisée la mention « vin issu de raisins de l'agriculture biologique ».

D'autres labels nationaux certifient des produits de l'agriculture biologique, et ce dans la plupart des pays européens. Parmi ceux les plus représentés sur les produits disponibles en France, on peut citer le label néerlandais Eko, délivré par l'organisme de certification Skal, et le label belge Biogarantie, que l'on peut considérer comme équivalents à notre label français AB.

Où le trouver ?

Autrefois cantonné aux boutiques bio (Biocoop, Naturalia, La Vie claire...) et incarné par quelques marques engagées telles que Bjorg, Vrai ou Jardin Bio, le label AB est désormais très présent sur tous types de produits alimentaires en grande distribution, adopté par les marques de distributeurs, avec des pionniers comme Carrefour et Monoprix, et plus récemment par les hard-discounters ED ou Leader Price. Les grandes marques se sont aussi mises au bio, Lesieur pour l'huile, Lu en biscuiterie, Lactel pour le lait, etc.

En savoir plus

www.agencebio.org



Label européen Agriculture biologique

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Label officiel européen de l'agriculture biologique, obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2009.

Les garanties

Les produits porteurs du label européen de l'agriculture biologique doivent contenir au moins 95 % d'ingrédients issus de l'agriculture biologique, sans utilisation de produits chimiques de synthèse, selon des pratiques respectueuses de l'environnement. Les techniques de culture incluent la rotation des cultures, le choix d'espèces végétales et animales résistantes aux maladies et adaptées aux conditions locales, l'élevage en plein air et en libre parcours et l'alimentation des animaux d'élevage avec des aliments d'origine biologique...

Certaines contraintes de production diffèrent de celles de la bio française : par exemple la teneur maximale en OGM est fixée à 0,9 % (présence non intentionnelle) et les règles d'élevage des animaux (limitation de l'ensilage) ainsi que de qualité des produits (âge minimum d'abattage pour les volailles et les porcs) sont moins strictes que celles du label AB.

Le label européen doit figurer à côté du label national depuis le 1^{er} janvier 2009. Le lancement d'un nouveau logo européen est prévu pour juillet 2010.

Notre avis

Il est un peu moins exigeant que le label français, mais un produit portant les deux labels répond aux exigences de la certification la plus exigeante.

Ce label porte sur la phase de production agricole, mais aucune garantie ne porte sur les emballages, le transport ou la transformation. Pour les produits élaborés, l'équilibre nutritionnel n'est pas garanti.

Où le trouver ?

Ce label est présent sur tous types de produits alimentaires – farine, fruits, légumes, pâtes, huiles, plats cuisinés, lait, beurre, œufs – proposés dans les boutiques bio, sur les sites de vente en ligne de produits biologiques ou en grande distribution.

En savoir plus

www.agencebio.org

et http://ec.europa.eu/agriculture/organic/home_fr



Demeter

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de certification de produits issus de l'agriculture biodynamique, concept né en Allemagne dans les années 1930, géré depuis 1997 par l'association Demeter International.

Les garanties

Les produits labellisés Demeter respectent le cahier des charges de l'agriculture biologique, mais doivent se conformer en plus à d'autres critères liés à leur mode de production : ils sont issus de l'agriculture biodynamique qui utilise uniquement des méthodes naturelles et tient compte des

rythmes saisonniers et des influences cosmiques (Lune, Soleil, planètes...).

La ferme étant considérée comme un système où tous les éléments interagissent entre eux, la certification Demeter de domaines agricoles qui n'élèvent pas de bétail (lequel favorise la fertilité du sol) n'est pas possible. Il existe des référentiels spécifiques pour le vin, la bière, l'apiculture et pour les textiles (voir label Demeter textiles).

Notre avis

Ce label est plus exigeant que le label d'agriculture biologique AB, tout aussi fiable, mais aussi moins fréquent. Comme tous les labels d'agriculture biologique, il porte essentiellement sur la phase de production agricole.

Où le trouver ?

Les produits portant le logo Demeter ne se trouvent généralement pas en grande distribution, mais dans les magasins bio. Tous types de produits alimentaires sont labellisés, notamment du vin, du cidre, des jus de fruits, des compotes, des céréales et des farines.

En savoir plus

<http://demeter.net>



Nature et Progrès — alimentation

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label biologique sur les productions végétales et animales de l'association Nature et Progrès créé en 1974.

Garanties

Les produits sont issus de l'agriculture biologique sans utilisation d'intrants chimiques de synthèse, comme pour le label AB, mais avec des conditions supplémentaires pour les productions végétales et les productions animales.

Les fermes doivent être à plus de 500 m de grandes routes, les produits ionisants et les micro-ondes ne doivent pas être utilisés, les fertilisants utilisables sont soumis à des obligations de contrôles stricts (analyses de

résidus obligatoires sur les déchets de l'industrie betteravière) et excluent les dérivés d'OGM (organismes génétiquement modifiés). L'usage de l'azote rapide (source de pollution par les nitrates) est limité et 50 % au moins doivent être apportés sous forme d'amendements (compost). Le compostage des déchets de l'exploitation est encouragé et la biodiversité est favorisée par la promotion de la variété.

En élevage, la taille du cheptel est limitée (par exemple 500 porcs par an par ferme), le compostage des fumiers est de trois mois minimum, la pâture est d'au moins cinq mois pour les ruminants, les poussins achetés sont garantis non vaccinés (autorisés en AB), les traitements vétérinaires sont limités (aucun pour les volailles), le temps de transport des animaux est limité à six heures, les races à faibles effectifs et les races locales sont préférées, etc.

Notre avis

Le label Nature et Progrès offre des garanties supérieures à celles du label AB, mais il est moins répandu, n'étant pas conçu pour répondre aux besoins de la grande distribution.

Ce label est exigeant en ce qui concerne l'origine des matières premières, mais son référentiel pose aussi des conditions sur l'emballage, le transport et la transformation.

Où le trouver ?

Les produits porteurs de ce label (tisanes, produits de boulangerie, vins...) se trouvent plutôt dans les boutiques ou les sites Internet spécialisés en bio.

En savoir plus

www.natureetprogres.org



MSC (Marine Stewardship Council)

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label international de pêche durable créé en 1997 à l'initiative du WWF et d'Unilever pour lutter contre les problèmes de surpêche et de disparition d'espèces de poissons sauvages.

Les garanties

Les poissons et produits de la mer étiquetés MSC ont été pêchés selon des pratiques écologiquement responsables vérifiées par un organisme tiers indépendant, sans contribuer au problème de surpêche. Ce type de pêche est garanti compatible avec le développement durable et le renouvellement des espèces.

Le MSC est aujourd'hui une organisation à but non lucratif, indépendante des membres fondateurs WWF (organisation internationale de protection de l'environnement) et d'Unilever (entreprise multinationale).

Notre avis

MSC est le seul label garantissant la durabilité de la pêche. L'offre se développe peu à peu. Ce label est exigeant en ce qui concerne la phase de pêche, tout particulièrement le renouvellement des espèces, mais il ne porte pas sur l'ensemble du cycle de vie et n'apporte pas de garanties sur les emballages, le transport ou la transformation, pas plus que sur l'équilibre nutritionnel des produits transformés.

Où le trouver ?

Une cinquantaine de produits sont commercialisés en France avec le logo MSC, parmi lesquels le saumon fumé du Pacifique, la morue salée du Pacifique, la sole fraîche de Cornouailles, le lieu noir de Norvège, le colin d'Alaska, le hoki, le merlu du Cap, etc. Le label MSC est notamment présent chez ED (darnes de saumon d'Alaska), Monoprix (merlu d'Afrique du Sud) et sur des produits des marques Iglo et McCain (colin d'Alaska). Le site Internet du MSC donne la liste des références de produits labellisés disponibles en France.

En savoir plus

www.msc.org



Label rouge

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Le label officiel français de qualité des produits alimentaires se décline depuis le début des années 1960 à l'ensemble de l'offre alimentaire.

Les garanties

Le Label rouge garantit un ensemble de caractéristiques très particulières (conditions de production et goût), qui confèrent aux produits une qualité supérieure à un produit moyen équivalent du marché. Les cahiers des charges, spécifiques à chaque type de produit, sont homologués par l'Institut national de l'origine et de la qualité et comportent généralement une rubrique relative à l'environnement.

Notre avis

Le Label rouge est une garantie de qualité, mais il ne revendique pas de critères environnementaux en tant que tels. Toutefois, la plupart des référentiels, en privilégiant des produits de qualité, vont dans le sens de la consommation responsable. De plus, ces référentiels comportent toujours une rubrique de gestion de l'environnement : l'élevage de saumon Label rouge comporte des critères sur la qualité de l'eau des bassins, la limitation des traitements pharmaceutiques, etc. Lors de la production d'œufs Label rouge, on fait en sorte que les apports alimentaires de la nourriture donnée aux volailles, proches des recommandations nutritionnelles, réduisent les rejets d'azote, de phosphore, de cuivre et de zinc, polluants potentiels, sachant par ailleurs que sont pratiqués le compostage et l'épandage des effluents, l'impact visuel des poulaillers étant même évoqué. Même chose pour les atouts sanitaires des produits Label rouge, qui ne sont pas invoqués directement, mais que l'on peut imaginer : toujours pour les œufs, « toute distribution systématique de médicaments est interdite », contrairement à ce qui peut être pratiqué dans les élevages en batteries. En revanche, le label rouge n'exclut pas les OGM.

Où le trouver ?

Il existe en France environ 500 produits porteurs du Label rouge (miel, viandes, œufs, saumon, charcuterie, poisson d'élevage, etc.), que l'on peut acheter dans tous les circuits de distribution, supermarchés compris.

En savoir plus

Site du ministère de l'Agriculture :

www.agriculture.gouv.fr/sections/thematiques/alimentation/signes-de-qualite/les-signes-d-identification-de-la-qualite-et-de-l-origine/le-label-rouge



Bleu-Blanc-Cœur

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Logo créé en 2000 par l'association Bleu-Blanc-Cœur qui garantit un profil nutritionnel en graisses amélioré pour la viande, les œufs, le lait et le pain.

Les garanties

Les produits alimentaires portant le logo Bleu-Blanc-Cœur se distinguent par une composition en graisses intéressante sur le plan nutritionnel : ils contiennent moins de graisses saturées, plus de polyinsaturées, dont les oméga 3, et un meilleur rapport oméga 6/oméga 3. Les oméga 3 sont garantis d'origine naturelle, grâce à l'alimentation donnée aux animaux riches en graines de lin ou d'autres sources végétales

riches en oméga 3. Les catégories de produits portant le label Bleu-Blanc-Cœur sont des produits animaux comme la viande, la charcuterie, le fromage, le beurre, le lait et les œufs, ou d'autres produits alimentaires contenant des graines de lin dans leur recette tels que le pain, la brioche, etc. Ces produits font l'objet de contrôles réalisés en interne et par un tiers indépendant. L'association Bleu-Blanc-Cœur a progressivement réimplanté la culture du lin en France et sollicite également d'autres sources végétales riches en oméga 3, comme la luzerne, l'herbe, le chanvre et le lupin, ce qui a un effet positif sur la biodiversité.

Notre avis

Ce label intéressant de prime abord sur le plan nutritionnel (réduction, notamment, de certains facteurs de risque cardio-vasculaire) a aussi des implications environnementales très positives, puisqu'il encourage à la culture du lin et d'autres espèces végétales riches en oméga 3, permettant ainsi de réhabiliter et de défendre certaines cultures traditionnelles.

Où le trouver ?

La liste des produits labellisés (viande, jambon, œuf, lait, pain, pain de mie, brioche...) et des points de vente est disponible sur le site Internet de l'organisation (www.bleu-blanc-coeur.com/ou-trouver-nos-produits.php). Ces produits sont généralement proposés en grande distribution.

En savoir plus

www.bleu-blanc-coeur.com



Max Havelaar

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de certification international garantissant l'équité des échanges commerciaux Nord/Sud créé par l'association pionnière Max Havelaar dans les années 1990.

Les garanties

Le label Max Havelaar garantit un prix minimum payé aux producteurs de produits d'origine agricole, dans le cadre de relations commerciales stables générant des revenus moins aléatoires, tout en laissant aux producteurs la capacité de négocier et d'investir pour se développer : le client verse à la coopérative une prime de développement (environ 10 % du prix de la marchandise) afin qu'elle s'équipe

ou pour améliorer les conditions de vie. Sur le plan social, la démarche de labellisation Max Havelaar contribue à renforcer les organisations de producteurs et à respecter les droits fondamentaux des travailleurs. Le label pose aussi des conditions environnementales avec, par exemple, la limitation des pesticides et l'utilisation de fumure organique. La conversion progressive à des méthodes d'agriculture biologique est encouragée.

La certification est assurée de façon indépendante par FLO-Cert (accrédité ISO 65 « exigences générales relatives aux organismes procédant à la certification de produits »).

Notre avis

Les garanties environnementales de Max Havelaar sont moindres comparées aux garanties économiques et sociales, mais aujourd'hui 70 % des produits labellisés Max Havelaar vendus en France portent aussi un label bio. Le label porte sur l'étape de production agricole des matières premières, mais n'offre pas de garantie sur l'emballage, le transport ou la transformation.

Où le trouver ?

Le label est très présent, tant dans les boutiques spécialisées qu'en grande distribution. Il bénéficie d'une forte notoriété et détient des parts de marché significatives sur certains segments, notamment le café, mais on le trouve de plus en plus sur des produits à base de cacao, le sucre de canne, les épices, le miel, les fruits et les jus de fruits.

En savoir plus

www.maxhavelaarfrance.org



ESR (Équitable solidaire responsable)

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de commerce équitable créé en 2007 par l'organisme de certification français Écocert.

Les garanties

L'organisme de certification français Écocert, membre récent de la Plateforme française pour le commerce équitable (PFCE), a élaboré en 2007 son propre référentiel de commerce solidaire, avec des garanties proches de celles de Max Havelaar, le label leader du commerce équitable en Europe. Il garantit des prix minimums aux producteurs, la mise en place d'un fonds social pour le financement de projets de développement, l'accompagnement technique

et commercial des producteurs défavorisés, de bonnes pratiques agricoles strictes (la certification bio est exigée pour les bananes, le coton et les fleurs).

Les cosmétiques ESR doivent avoir un certificat Écocert « cosmétique naturelle et/ou biologique » et les textiles un certificat « textile biologique et/ou textile à base de fibres biologiques », au maximum un an après la délivrance de l'attestation ESR. Enfin, le transport par voie aérienne n'est pas encouragé. Le label peut s'appliquer aux produits alimentaires, aux cosmétiques ou aux textiles.

Contrairement aux autres référentiels d'Écocert, que l'on doit acheter, celui-ci est consultable gratuitement sur le site d'Écocert.

Notre avis

Un cahier des charges complet et ambitieux, d'application parfois difficile sur le terrain.

Où le trouver ?

Très peu de produits sont actuellement labellisés ESR. Écocert ne fournit pas la liste des entreprises labellisées.

En savoir plus

www.ecocert.fr/-ESR-Equitable-Solidaire,23-.html



Bio équitable

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label français garantissant des conditions de production biologiques et équitables de produits agricoles, créé en 2002 par l'association de petites et moyennes entreprises Bio équitable.

Les garanties

Le logo Bio équitable garantit la conformité au label européen de l'Agriculture biologique avec, en plus, la conformité à des critères socio-économiques et sociaux : des engagements entre les entreprises opératrices et les producteurs, la prise en charge totale des coûts de certification et de vérification par les entreprises opératrices et/ou

les institutions internationales pour qu'ils ne soient pas supportés par les producteurs, la fourniture d'appui technique, une aide à l'encadrement, des formations, une politique commerciale de « prix minimum garanti contractuel » pour la juste rémunération des producteurs et des salariés, la garantie des droits élémentaires et fondamentaux de la personne, le refus de l'exploitation des producteurs, le respect des droits sociaux du travail (repos hebdomadaire, hygiène, sécurité et santé) et la protection des enfants dans le travail, dans le cadre du développement d'une agriculture durable et du maintien du tissu rural local.

Notre avis

Bio équitable présente l'avantage de réunir sous un même logo, au nom sans ambiguïté, les avantages du bio et de l'équitable, bien que, sur ce dernier point, il n'offre pas les mêmes garanties que Max Havelaar. Ce label est exigeant en ce qui concerne la phase de production agricole, mais il ne garantit rien sur l'emballage, le transport ou la transformation, pas plus que l'équilibre nutritionnel des produits élaborés.

Où le trouver ?

Une vingtaine d'entreprises proposent des produits alimentaires labellisés Bio équitable (épices, riz, huile d'olive, de sésame, d'argan, quinoa, dattes, fruits secs...), dont la plupart sont disponibles en grande distribution.

En savoir plus

www.bioequitable.com



Rainforest Alliance

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label garantissant des conditions de production des matières premières agricoles dans le respect de l'environnement et des communautés.

Les garanties

Le label Rainforest Alliance permet de reconnaître, entre autres, du « café d'ombre » cultivé à l'ombre de la forêt pluviale et non dans des plantations en monoculture. Rainforest Alliance permet de réduire la pollution et la dégradation des eaux et des sols, en limitant les produits agrochimiques, et de rendre les sols moins vulnérables aux glissements de terrain. Rainforest Alliance associe les agriculteurs à des programmes de protection de la biodiversité.

Enfin Rainforest Alliance mène des partenariats avec de grandes marques comme Chiquita (bananes) ou Nespresso (café) sur des projets environnementaux (plantations d'arbres créant un couvert forestier et limitant l'évaporation d'eau) ou sociaux (construction d'écoles). L'origine des produits est garantie par le plan de traçabilité de Rainforest Alliance.

Sur le plan social, les conditions de travail sont améliorées par rapport à une exploitation conventionnelle, les travailleurs sont informés de leurs droits, leurs salaires sont assurés et décents, ils reçoivent une formation en matière d'environnement. Le commerce local de bois, de fruits et de légumes est entre autres encouragé.

Notre avis

Le label à la petite grenouille est intéressant pour la protection de la forêt primaire dans le contexte du changement climatique. Environnement, social et économie sont pris en compte, mais de façon moins approfondie que par les labels spécialisés (bio ou commerce équitable). Le label Rainforest Alliance ne porte pas sur l'ensemble du cycle de vie et ne garantit rien sur les emballages, le transport ou la transformation.

Où le trouver ?

On le trouve sur des produits vendus en grande distribution tels que le thé (Lipton), le café (Nespresso) et les bananes (Chiquita).

En savoir plus

www.rainforest-alliance.org



UTZ Certified

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label d'agriculture durable historiquement dédié au café étendu à la certification du cacao, du thé et de l'huile de palme.

Les garanties

UTZ Certified est un programme de certification durable historiquement dédié au café, créé par un groupe de producteurs du Guatemala et un torréfacteur néerlandais. L'eau, l'énergie et les produits agrochimiques sont utilisés de façon rationnelle : les agriculteurs reçoivent une formation et tiennent un registre de l'usage des pesticides. Les produits certifiés se négocient à des prix plus avantageux que

ceux des produits conventionnels. Tous les travailleurs et leur famille ont accès à un logement, à une éducation et à un suivi médical.

Après le café, UTZ Certified a développé des modèles d'agriculture durable pour d'autres filières tels que cacao, thé et huile de palme.

Notre avis

Les critères d'UTZ Certified sont moins exigeants que ceux de l'agriculture bio et du commerce équitable, mais posent les bases d'une agriculture durable, préférable à une agriculture intensive nocive pour l'environnement. Le label ne porte pas sur l'ensemble du cycle de vie et ne garantit rien sur les emballages, le transport ou la transformation, pas plus que sur l'équilibre nutritionnel des produits élaborés.

Où le trouver ?

Le logo d'UTZ Certified n'est pas très répandu en France et on le trouve peu en grande distribution. En France, Ikea a fait le choix de servir du café UTZ Certified dans ses restaurants et épiceries suédoises depuis 2008. Au niveau mondial, le groupe Sara Lee (Senseo, Maison du Café...) a annoncé avoir multiplié par dix ses approvisionnements en café durable ces cinq dernières années : pour Maison du Café, 10 % du café vendu seraient UTZ Certified.

En savoir plus

www.utzcertified.org



Solidaime

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Solidaime, la marque française des « produits partage » en grandes surfaces depuis 2008.

Les garanties

La marque Solidaime permet de repérer des « produits partage » : 10 % du prix de vente de chaque produit est reversé à une association partenaire. Le prix des produits ainsi estampillés Solidaime est inférieur à celui d'un produit équivalent de grande marque, ce qui ne rend pas ces actes d'achat solidaire plus coûteux. Les cinq associations partenaires en 2009 sont toutes des associations ou fondations caritatives : Action contre la faim, Croix-Rouge

française, Fédération française des chiens guides d'aveugles, Handicap international, SOS Villages d'enfants.

Les produits sont des produits agroalimentaires de grandes marques mais la seule référence à la marque d'origine figure dans une phrase telle que « la qualité de ce produit vous est garantie par son fabricant, Bonduelle ». Les produits ne se différencient pas sur le plan environnemental ou social des produits de marque nationale ou de marque distributeurs équivalents.

Notre avis

Solidaime n'est pas un label (c'est plutôt une marque !), mais le logo d'un système astucieux permettant de faire des dons facilement en achetant des produits on ne peut plus « conventionnels ». Il n'apporte aucune garantie sur les produits, que ce soit d'un point de vue environnemental ou social. Le montage financier de Solidaime ne nous dit pas s'il est plus intéressant de faire en direct un don (défiscalisé) aux associations partenaires, ce qui n'est pas si compliqué...

Où le trouver ?

Le nombre de produits alimentaires à marque Solidaime est actuellement limité à quelques références de produits alimentaires (pâtes, œufs, compotes, charcuterie, produits laitiers, croquettes pour chiens, par exemple). Plusieurs distributeurs commercialisent ces produits (Auchan, Leclerc et Intermarché).

En savoir plus

www.solidaime.org

Les labels des produits domestiques et d'entretien 3

Produits d'entretien et environnement ne font pas forcément bon ménage... Rien que pour la lessive, 40 kg de détergents textiles sont utilisés chaque année par un foyer français moyen. Les ingrédients chimiques contenus dans ces lessives sont déversés, dans le meilleur des cas, vers les égouts puis la station d'épuration, mais ils sont rarement complètement éliminés par le traitement. Prenons l'exemple des phosphates interdits dans les lessives textiles domestiques depuis juillet 2007, mais toujours admis dans les poudres et tablettes pour lave-vaisselle : ils se trouvent en excès dans les milieux naturels, puisque la déphosphatation n'est pas encore systématique dans les stations d'épuration. Cette présence favorise l'eutrophisation, c'est-à-dire la croissance d'algues capables d'absorber l'oxygène disponible, d'empêcher la pénétration de la lumière sous la surface de l'eau et d'asphyxier toutes les espèces animales, poissons compris. Les eaux deviennent troubles et prennent une odeur putride. Les phosphonates, qui restent autorisés dans les lessives, semblent avoir des effets similaires. Même si les produits domestiques ne

sont pas la seule source de ces polluants, l'utilisation de produits labellisés écologiques permet de limiter fortement la pollution.

La liste des ingrédients susceptibles de causer des dommages environnementaux ne s'arrête pas aux phosphates : EDTA, HHCB, AHT..., aphénone-benzopyrane..., une grande partie des ingrédients courants des détergents conventionnels sont issus de la chimie du pétrole et leur biodégradabilité est souvent insuffisante. Les produits proposés par les fabricants alternatifs sont au contraire composés d'ingrédients d'origine végétale.

Même si tous les détergents sont toxiques pour l'environnement, certains le sont moins que la moyenne, en particulier les produits porteurs de l'un des labels décrits dans les fiches ci-après. La protection de l'environnement commence à la maison ! Acheter un produit domestique ou d'entretien porteur d'un label, c'est agir un peu plus pour la planète...



Écolabel européen

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Déclinaisons de l'écolabel officiel européen aux détergents pour lave-vaisselle, détergents textiles, liquides vaisselle, etc., garantissant des impacts environnementaux réduits du produit tout au long de son cycle de vie.

Les garanties

L'écolabel européen garantit des impacts réduits sur le milieu aquatique, l'absence de certaines substances dangereuses, un effet limité sur la croissance des algues, des ingrédients en grande partie biodégradables, moins d'emballage, des conseils environnementaux... Il certifie une efficacité comparable à celle de produits classiques.

Il existe plusieurs référentiels : liquides vaisselle, détergents lave-vaisselle, nettoyants universels et nettoyants sanitaires, lessives textiles... Les ingrédients peuvent être issus de la chimie de synthèse avec toutefois certaines restrictions (pas d'alkyl-phénol-éthoxylates et ses dérivés, de nitromuscs, de muscs polycycliques, d'EDTA et de NTA). En revanche, le référentiel pour les lessives autorisait encore début 2009 les azurants optiques, et le référentiel pour les détergents lave-vaisselle les phosphates.

Notre avis

Les produits labellisés exercent un impact réduit sur l'environnement sur tout leur cycle de vie sans être obligatoirement formulés à base d'ingrédients naturels renouvelables. En revanche, l'efficacité est garantie comparable à celle de produits conventionnels.

Le référentiel « détergents » est en cours de révision : les azurants optiques ou les phosphates (interdits par la réglementation française depuis juillet 2007 dans les lessives domestiques) devraient être exclus dans sa prochaine version.

Où le trouver ?

En plus de quelques rares grandes marques, presque toutes les enseignes de grande distribution proposent des produits d'entretien écolabellisés. Les marques et produits disponibles sont listés sur le site de l'écolabel européen.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



Nature et Progrès — détergents

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de l'association Nature et Progrès sur les lessives et produits d'entretien écologiques, qui a créé ce référentiel en 2001.

Les garanties

Le label Nature et Progrès certifie que les matières premières utilisées pour la formulation des détergents sont de base végétale issue de l'agriculture biologique. Le référentiel précise la liste des ingrédients autorisés : l'alcool organique, les huiles essentielles bio et non bio si d'origine naturelle, le carbonate de sodium, le kaolin, le percarbonate (20 %) et le perborate (maximum 20 %).

En revanche, de nombreux ingrédients ne sont pas autorisés, notamment les ingrédients d'origine animale, le chlore et ses dérivés, les phosphates, les azurants optiques, les silicones et dérivés, le NTA, l'EDTA, tous les produits pétroliers et les OGM. Les rayons X ou gamma ne doivent pas être utilisés. Les emballages ne doivent pas être en PVC.

Notre avis

Le label Nature et Progrès est très exigeant puisque les matières premières végétales d'origine renouvelable doivent de surcroît être issues de l'agriculture biologique –, complet et performant, mais il reste réservé à des entreprises engagées : la mention Nature et Progrès ne peut être accordée à une multinationale ni à sa filiale.

Où le trouver ?

Les produits labellisés Nature & Progrès ne sont généralement pas disponibles en grande distribution, mais dans les magasins ou sites de vente en ligne spécialisés en produits biologiques.

En savoir plus

www.natureetprogres.org



Écocert — détergents écologiques

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de certification des « détergents écologiques » créé par l'organisme de certification Écocert en 2006.

Les garanties

Le label Écocert des « détergents écologiques » certifie les détergents à base de substances naturelles et dépourvues de substances pétrochimiques et de composés issus de la chimie des silicones et/ou des halogènes. Seuls certains produits de synthèse et indispensables à la formulation sont acceptés, issus de procédés chimiques simples. Les parfums de synthèse ne sont pas admis : seuls les parfums naturels sont autorisés. Le phosphate, le chlore et

les azurants optiques (difficilement biodégradables) sont interdits. Les matières premières végétales ne doivent pas être des OGM (organismes génétiquement modifiés) ou issus d'espèces menacées. Certains procédés de fabrication sont proscrits (irradiation, utilisation d'OGM), certains sont limités (éthoxylation). L'utilisation de solvants naturels est exigée pour l'extraction des ingrédients végétaux purs. Pour l'emballage, le PVC et le polystyrène sont proscrits. En revanche, Écocert ne garantit pas l'efficacité, contrairement à l'écolabel européen.

Notre avis

Le label Écocert garantit l'origine naturelle et renouvelable des ingrédients et les procédés de transformation des matières premières et de fabrication. En ce qui concerne la biodégradabilité, l'ensemble des ingrédients est pris en compte.

Où le trouver ?

Les détergents certifiés Écocert sont surtout disponibles dans les boutiques bio. La liste des produits certifiés peut être consultée sur le site de l'organisme certificateur.

En savoir plus

www.ecocert.fr



Écocert — parfums d'ambiance biologiques et écologiques

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label créé par l'organisme de certification français Écocert en 2005 définissant des critères de qualité écologique pour les parfums d'ambiance « biologiques ou écologiques ».

Garanties

Le label Écocert certifie les produits destinés à parfumer ou désodoriser l'air intérieur : bougies, brûle-parfum, sprays, encens...

Les produits labellisés sont fabriqués à partir de matières premières naturelles et non d'ingrédients issus

de la chimie de synthèse ; les parfums de synthèse sont notamment exclus. Les matières premières animales ou d'origine animale sont autorisées. Le référentiel comporte deux niveaux : les parfums d'ambiance biologiques doivent être issus de l'agriculture biologique pour 10 % du total des ingrédients, dont 95 % des végétaux ou d'extraits végétaux (hors alcool) doivent être issus de l'agriculture biologique. Les parfums d'ambiance écologiques doivent quant à eux comporter au moins 50 % de végétaux ou extraits végétaux (hors alcool) issus de l'agriculture biologique.

Le référentiel incite aussi à la transparence par l'affichage sur les étiquettes de la liste de tous les ingrédients (non obligatoire selon la réglementation) et la liste des allergènes.

Notre avis

Pour intéressant qu'il soit, ce label ne comporte que des critères de formulation privilégiant les ingrédients naturels. Les critères n'incluent pas de contrôle des émissions de composés organiques volatils pendant l'utilisation, notamment pour les bougies et encens, alors que l'on sait que la combustion produit des composés indésirables potentiellement toxiques. Cet aspect est toutefois prévu pour une révision prochaine du label.

Où le trouver ?

On trouve des produits labellisés Écocert dans les boutiques et sur les sites de vente en ligne spécialisés.

En savoir plus

www.ecocert.fr

Les labels des produits d'hygiène et cosmétiques

4

Cela peut surprendre, mais les cosmétiques exercent sur l'environnement des impacts assez comparables à ceux des produits d'entretien ; il faut dire que leurs compositions diffèrent parfois assez peu ! La principale différence réside, au final, dans leur étiquetage, puisque le consommateur a droit, sur celui des produits cosmétiques, à la liste de tous les ingrédients présents dans la formule. La lecture de cette liste peut se révéler très instructive à condition d'avoir quelques connaissances en chimie. On réalise ainsi assez facilement que les cosmétiques conventionnels sont pour l'essentiel composés d'ingrédients de synthèse élaborés à partir de matières premières pétrolières. Les cosmétiques « alternatifs » dont les ventes se sont fortement développées au cours des cinq dernières années, contiennent au contraire des ingrédients naturels, d'origine végétale ou minérale. Malgré le détail des formules, il reste difficile de distinguer un cosmétique apportant un plus sur le plan environnemental, d'autant que les allusions au naturel sont fréquentes dans les publicités, sur les étiquettes et dans les dénominations de

produits, parfois sans fondement. Les enjeux des cosmétiques écologiques concernent non seulement la nature et l'origine des matières premières, mais aussi les procédés de fabrication, potentiellement polluants ou consommateurs d'énergie et l'élimination du produit en fin de vie. Mais la filière bio est celle qui a le plus de succès en France, avec plusieurs centaines de nouveaux produits par an et un taux de croissance de 30 % par an depuis plusieurs années. Les doutes qui subsistent quant à l'innocuité de certaines molécules chimiques des cosmétiques conventionnelle, plus que la volonté de préserver l'environnement, ont contribué au développement fulgurant de ce marché. Pour distinguer à coup sûr les vrais cosmétiques naturels ou bio des imitations, plusieurs labels cohabitent dans les rayons spécialisés des boutiques bio, des grandes surfaces et même de certaines parfumeries ou pharmacies. Il est bien pratique de n'avoir à retenir que quelques logos et pas les quelques milliers d'ingrédients couramment utilisés dans les cosmétiques...



Écolabel européen — savons, shampoings et après-shampoings

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Déclinaison de l'écolabel officiel européen aux savons, shampoings et après-shampoings.

Les garanties

Par rapport à des produits classiques, les savons, shampoings ou après-shampoings écolabellisés contiennent moins de substances dangereuses pour l'environnement et la santé, ont des impacts réduits sur le milieu aquatique, répondent à des normes élevées de biodégradabilité,

utilisent moins d'emballage et sont garantis au moins aussi efficaces.

Certains ingrédients ne sont pas autorisés comme les alkyl-phénol-éthoxylates (APEO) et autres dérivés d'alkyl-phénols, le NTA (acide nitrilotriacétique), l'acide borique, les borates et perborates, ainsi que les nitromuscs et muscs polycycliques.

Le référentiel comporte des conditions sur la biodégradabilité sur la base d'essais et de documents.

Notre avis

Les produits conformes à l'écolabel européen garantissent un impact réduit sur l'environnement tout au long de leur cycle de vie, pour un niveau de performance et un prix proches de ceux de produits conventionnels ; ils ne sont pas forcément formulés à base d'ingrédients naturels, ce qui les différencie des produits labellisés bio. Le choix de produits reste très restreint, puisque quelques marques seulement se sont lancées dans la certification.

Où le trouver ?

Les marques restent très peu nombreuses à proposer des produits écolabellisés : Yves Rocher présentait début 2009 une référence de shampoing, Sanex propose un savon liquide et Novamex (qui fabrique les détergents l'Arbre vert) a toute une gamme de savons liquides et de shampoings ; une liste des marques proposant des produits écolabellisés peut être consultée sur le site de l'écolabel.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



Écocert — cosmétiques biologiques et écologiques

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☐ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Label de certification des « cosmétiques écologiques et biologiques » créé par l'organisme de certification Écocert en 2003.

Les garanties

Il existe deux référentiels permettant de certifier la composition écologique ou biologique des cosmétiques.

Le label Bio est attribué à des produits contenant au minimum 95 % d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle sur le total des ingrédients y compris l'eau, au minimum 95 % d'ingrédients certifiés bio sur le total des ingrédients végétaux et au minimum 10 % d'ingrédients certifiés bio sur le total des ingrédients.

Le label Éco est attribué à des produits cosmétiques contenant de 50 à 94 % du total des ingrédients issus de l'agriculture biologique et 95 % d'ingrédients végétaux.

Les ingrédients issus d'animaux vivants ou morts sont interdits. Sont également interdits les ingrédients de synthèse (colorants, parfums, antioxydants, émoullients de synthèse, huiles et graisses, silicones, tous les ingrédients issus de la pétrochimie, etc.). Le référentiel comporte une liste positive de conservateurs autorisés.

Notre avis

Ce label est équivalent au label Cosmécio (voir fiche suivante) mais peut être obtenu par des marques non affiliées à Cosmécio.

Le nouveau label européen Cosmos, lancé fin 2009, devrait remplacer d'ici à 2012 les labels Cosmécio et Écocert avec un référentiel offrant une approche similaire, qui garantit l'origine naturelle des ingrédients. Aucun cosmétique n'était encore labellisé au moment de la rédaction du présent guide et le visuel du logo pas encore dessiné.

Où le trouver ?

Le label Écocert offre un assez large choix de produits de marques connues labellisés en grande distribution (Henkel), en parfumerie (L'Occitane, Yves Rocher...), en pharmacie (Nuxe) et, bien sûr, dans les boutiques et sites de vente en ligne bio (Sanoflore, Aveda...). De nombreuses marques alternatives ont vu le jour ces dernières années et proposent des produits labellisés Écocert. La liste des marques labellisées est consultable sur le site Internet d'Écocert.

En savoir plus

www.ecocert.fr



Cosmébio

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de certification des « cosmétiques écologiques et biologiques » créé par l'association professionnelle Cosmébio en 2001.

Les garanties

Il existe deux référentiels Cosmébio permettant de certifier la composition écologique ou biologique des cosmétiques.

Le label Cosmébio Bio est attribué à des produits contenant au minimum 95 % d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle sur le total des ingrédients y compris l'eau, au minimum 95 % d'ingrédients certifiés bio sur le total des ingrédients végétaux et au minimum 10 % d'ingrédients certifiés bio sur le total des ingrédients.

Le label Cosmebio Éco est attribué à des produits cosmétiques contenant de 50 à 94 % du total des

ingrédients issus de l'agriculture biologique et 95 % d'ingrédients végétaux.

Les ingrédients issus d'animaux vivants ou morts sont interdits. Sont interdits les ingrédients de synthèse (colorants, parfums, antioxydants, émoullients, huiles et graisses, silicones, tous ingrédients issus de la pétrochimie, etc.). Le référentiel comporte une liste positive de conservateurs autorisés.

Notre avis

Ce label est équivalent au label d'Écocert, mais la conformité aux critères du référentiel peut aussi être vérifiée par Qualité France. Il certifie des principes de formulation basée sur l'utilisation de matières premières naturelles. Il ne porte pas sur l'ensemble du cycle de vie et son référentiel ne pose pas de conditions sur l'emballage, le transport ou la transformation.

Le nouveau label européen Cosmos, lancé fin 2009, devrait remplacer d'ici à 2012 les labels Cosmèbio et Écocert avec un référentiel offrant une approche similaire qui garantit l'origine naturelle des ingrédients. Aucun cosmétique n'était encore labellisé au moment de la rédaction du présent guide et le visuel du logo pas encore dessiné.

Où le trouver ?

Le label Écocert des cosmétiques écologiques ou biologiques est désormais bien implanté en France où l'on trouve un large choix de produits labellisés en grande distribution, en parfumerie, en pharmacie et bien sûr dans les boutiques et sites de vente en ligne bio, à des prix comparables à ceux des produits similaires sans label.

En savoir plus

www.cosmebio.org



BDIH

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Logo allemand désignant les cosmétiques à formulation naturelle, créé en 1996 par le BDIH, association fédérale d'entreprises commerciales et industrielles allemandes intervenant dans plusieurs domaines comme les médicaments, les produits diététiques, les compléments alimentaires et les produits de soins.

Les garanties

Très connu en Allemagne, son pays d'origine, le label allemand BDIH certifie toutes sortes de cosmétiques : crèmes visage, crèmes corps, déodorants, savon, gel douche, bains moussants, huiles essentielles... Il garantit notam-

ment l'absence de tests sur les animaux, des restrictions d'usage des conservateurs, des ingrédients naturels sélectionnés. Sont interdits : les colorants organiques synthétiques, les parfums synthétiques, les matières premières éthoxylées, la silicone, la paraffine et autres produits dérivés du pétrole. Seuls certains conservateurs, naturels, sont autorisés : l'acide benzoïque, ses sels et éthylesters, l'acide salicylique et ses sels, l'acide sorbique et ses sels, ainsi que l'alcool benzyl. L'utilisation de ces conservateurs doit être signalée sur l'étiquette.

Des critères facultatifs concernant l'origine équitable des matières premières, l'exclusion des OGM et la préférence pour des ingrédients issus de l'agriculture biologique sont aussi mentionnés dans le référentiel.

Notre avis

Le label BDIH garantit des principes de formulation naturelle, mais n'offre pas de garanties sur les emballages, le transport ou la transformation. Ce label devrait être remplacé à terme par le label européen NaTrue (voir fiche suivante).

Où le trouver ?

Bien que d'origine allemande, le logo du BDIH est très présent en France, en particulier dans les référencements des boutiques et supermarchés bio ainsi que sur les sites de vente en ligne, où l'on trouve un vaste choix de produits.

En savoir plus

<http://www.kontrollierte-naturkosmetik.de>



NaTrue

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Un nouveau logo européen lancé en 2008 certifiant des cosmétiques formulés à partir d'ingrédients naturels, destiné à remplacer le label BDIH.

Les garanties

Le tout nouveau label NaTrue comporte trois niveaux pour qualifier la naturalité des formulations : cosmétiques naturels (*), cosmétiques naturels en partie bio (**) et biocosmétiques (***). Les garanties sur la composition des produits varient selon le niveau de label accordé, mais aussi selon le type de produit (huiles, savons, produits de maquillage...).

Pour pouvoir utiliser le label NaTrue, au moins 75 % des formules de produits de la même marque doivent être conformes à l'un des cahiers des charges de NaTrue.

Le référentiel ne comporte pas de critères concernant le transport des matières premières ou l'énergie nécessaire pour la fabrication.

Notre avis

Le système de classement et les tableaux des référentiels sont compliqués. La lecture des critères est tout sauf facile ! Les concentrations de matières premières sont en effet différentes selon les types de formules, essentiellement en fonction de leur teneur en eau, ce qui risque de perdre les consommateurs, à moins qu'ils décident de faire confiance à ce label, somme toute complet et précis, et qu'ils se repèrent tout simplement aux étoiles qui qualifient le niveau de « bio » dans le produit : plus il y a d'étoiles, plus il comporte d'ingrédients naturels et biologiques.

Où le trouver ?

Plus d'une centaine de produits sont étiquetés pour l'instant, pour l'essentiel des marques originaires d'Allemagne, mais bien représentées en France comme Weleda, Dr.Hauschka, Logona... La liste des marques et des références labellisées est consultable sur le site Internet de NaTrue.

En savoir plus

www.natrue-label.fr



Nature et Progrès — cosmétiques

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label des cosmétiques naturels et biologiques créé en 1998 par l'association Nature et Progrès.

Les garanties

Le label Nature et Progrès est attribué à des produits cosmétiques naturels et biologiques : 100 % des ingrédients végétaux doivent être certifiés bio (AB, Demeter ou Nature et Progrès). De nombreux ingrédients sont interdits comme tous les ingrédients d'origine animale (sauf miel, lait, œufs, etc.), les ingrédients de synthèse (additifs, colorants, parfums), les OGM... Seuls les conservateurs non toxiques d'origine naturelle extraits sans solvants

synthétiques et substances toxiques sont autorisés : extraits de propolis, tanin, huiles essentielles, extraits de plantes, vitamine E et C naturelles, acide sorbique, acide déhydroacétique. Seuls les colorants d'origine végétale et ceux d'origine minérale (oxydes de fer, ocres) sont autorisés. Tous les filtres UV de synthèse sont interdits.

En ce qui concerne les traitements, l'usage du micro-ondes, la technologie génétique, l'utilisation des organismes génétiquement modifiés (OGM), l'ionisation des ingrédients et du produit fini, la chimie du chlore sont interdits.

Pour pouvoir apposer le logo Nature et Progrès sur un ou plusieurs de ses produits, 70 % des gammes cosmétiques de l'entreprise au moins doivent satisfaire au cahier des charges.

Notre avis

Nature et progrès est le plus exigeant des labels de cosmétiques bio.

Où le trouver ?

Le logo Nature et Progrès se trouve en général dans les boutiques bio telles que Biocoop, Naturalia, les supermarchés bio de Botanic et sur les sites de vente en ligne de produits biologiques. Ce label est exigeant en ce qui concerne l'origine des matières premières, mais son référentiel pose aussi des conditions sur l'emballage, le transport et la transformation.

En savoir plus

www.natureetprogres.org

Les labels des articles en papier, carton et bois

5

S'il est un chapitre de ce livre à connaître et à appliquer, c'est bien celui-ci, que l'on soit au bureau ou à la maison ! Au bureau, nos poubelles sont pleines de papier : un employé moyen en utiliserait près de 70 kg par mois ! À la maison aussi, le papier est partout : prospectus (40 kg par an), papier hygiénique, mouchoirs, serviettes, nappes, papier ménager, emballages papier et carton, gobelets jetables, livres, magazines, articles de papeterie, fournitures scolaires des enfants... Du papier, c'est des fibres de bois et beaucoup d'énergie pour un procédé de fabrication potentiellement polluant. Si le bois est issu de forêts gérées durablement, tout va bien : pas de déforestation sauvage, pas d'émission de gaz à effet de serre. Ce n'est – hélas ! – pas toujours le cas : l'industrie papetière puise parfois dans les grandes forêts primaires sans veiller à leur préservation ni à leur renouvellement. Au niveau mondial, 42 % du bois exploité commercialement servent à fabriquer du papier et 17 % du bois utilisé proviennent de forêts anciennes ! Le recyclage du papier permet de réduire l'utilisation de ressources et les impacts : avec une tonne de vieux papiers, on fabrique 900 kg de papier

recyclé, alors qu'il faut 2 à 3 tonnes de bois (environ 17 arbres) pour fabriquer une tonne de papier classique. Et chaque tonne de papier à base de cellulose fraîche demande jusqu'à 5 000 kWh d'énergie tandis que la moitié suffit pour produire une tonne de papier recyclé. La production de papier 100 % recyclé économise environ 90 % d'eau. Enfin, elle génère 75 % de pollution atmosphérique et 35 % de pollution aquatique en moins...

Les mêmes questions se posent pour les articles en bois : le bois est-il issu de forêts durablement ? Est-il même issu d'un commerce autorisé légalement ? Dans le secteur du meuble, d'extérieur ou d'intérieur, le bois exotique a la cote, mais il est indispensable de prendre des garanties pour éviter de contribuer à la déforestation.

La seule clé à ces questions se trouve dans les labels présentés dans les pages suivantes : ils garantissent a minima l'origine légale du bois ou sa provenance de forêts gérés durablement et, pour les articles en papier, permettent de repérer les articles contenant des fibres issues du recyclage.



NF Environnement — cahiers

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Écolabel français officiel garantissant la qualité environnementale des cahiers.

Les garanties

Un article de papeterie labellisé NF Environnement apporte les garanties de l'écolabel européen applicable au papier (présence de fibres recyclées et/ou de fibres vierges provenant de forêts exploitées suivant les principes de la gestion durable, réduction des émissions de soufre et de CO₂ dans l'atmosphère et réduction de la pollution de l'eau lors de la production). Il comporte aussi des garanties supplémentaires sur les éléments spécifiques qui composent les

cahiers : couverture et intercalaires fabriqués en matériaux renouvelables et/ou contenant un minimum de 80 % de matériaux recyclés, limitation de certains métaux dans les encres (cadmium, antimoine, plomb, chrome IV, mercure, arsenic, sélénium, etc.), absence de produits dangereux ou toxiques, colles, adhésifs et pelliculage sans solvants. Enfin, comme la plupart des écolabels, ce référentiel comporte des critères de qualité et de sécurité à l'utilisation.

Notre avis

L'écolabel NF Environnement sur les cahiers offre des garanties très complètes sur le produit et son procédé de fabrication. Ce label est à repérer lors des achats de fournitures à la rentrée des classes ou au bureau pour des produits comportant un pourcentage élevé de fibres recyclées.

Où le trouver ?

La plupart des enseignes de grande distribution (Carrefour, Système U, Auchan, etc.) et plusieurs marques nationales (Oxford, Conquérant) ont fait le choix du label NF Environnement pour les cahiers qu'elles proposent.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



NF Environnement — enveloppes et pochettes postales

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Introduction

Écolabel français officiel, sur les enveloppes et pochettes postales, créé en 2000.

Les garanties

L'écolabel NF Environnement permet de distinguer des enveloppes en papier aux impacts limités sur l'environnement sur l'ensemble de leur cycle de vie avec, en particulier, une réduction de la consommation d'énergie, des émissions dans l'air et l'eau lors de la fabrication du papier

du corps de l'enveloppe, la gestion des déchets de fabrication, la non-utilisation de substances dangereuses pour les colles et les encres, l'amélioration de la recyclabilité avec des encres pigmentaires à l'eau facilement recyclables et désencrables pour le fond des enveloppes et des fenêtres constituées de matériaux renouvelables.

Le papier de l'enveloppe doit en outre être conforme aux exigences de l'écolabel européen sur le papier ou équivalent (Ange bleu ou Le Cygne blanc). Comme la plupart des labels NF Environnement, le référentiel comporte des critères garantissant la qualité du produit : les caractéristiques optiques, mécaniques et l'imprimabilité doivent permettre une bonne lisibilité des adresses et des codes et leur lecture correcte par les appareils de tri.

Notre avis

Le choix d'enveloppes recyclables NF Environnement est incontournable en matière d'achats pour la maison et le bureau. La meilleure option est de choisir une enveloppe NF Environnement en papier recyclé.

Où le trouver ?

Ces produits écolabellisés se trouvent sur tous les sites de vente en ligne de fournitures de bureau écologique (comme www.unbureausurlaterre.com ou www.toutallant-vert.com) et dans la plupart des magasins spécialisés et des grandes surfaces.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



Écolabel européen — papier à copier et papier graphique

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Écolabel européen officiel, référentiel créé en 1996 certifiant sur les feuilles destinées à l'impression et à la photocopie, les feuilles destinées à l'écriture et les feuilles à dessin.

Garanties

L'écolabel européen garantit une réduction des impacts environnementaux tout au long du cycle de vie du produit : le produit contient des fibres recyclées (le fabricant a la possibilité d'indiquer le pourcentage minimal de fibres recyclées, information parfois présente sur les produits),

soit pour l'instant 10 % au moins des fibres de bois vierges provenant de forêts certifiées, le blanchiment est réalisé sans chlore, les émissions de soufre et de CO₂ dans l'atmosphère ainsi que la pollution de l'eau ont été limitées lors de la production et, enfin, l'usage de substances dangereuses pendant la fabrication et dans le produit fini est limité.

Notre avis

L'écolabel européen sur le papier offre des garanties assez complètes sur les impacts du produit et de son procédé de fabrication. Les garanties concernant les pourcentages de fibres recyclées ou issues de forêts gérées durablement devraient être revues à la hausse dans la prochaine révision du référentiel. Les papiers écolabellisés et comportant une majorité de fibres recyclées sont les plus intéressants pour l'environnement.

Où le trouver ?

Les papiers porteurs de cet écolabel sont peu nombreux : deux fournisseurs proposant chacun plusieurs références de produits sont répertoriés sur le site Internet consacré aux écolabels (voir ci-dessous). Parmi ces références, le papier de bureau Rey EcoNature, fabriqué dans le Limousin à partir de fibres de bois issu de forêts certifiées PEFC (voir ci-après fiche sur le label PEFC) proches de l'usine de production, et proposé par la plupart des sites Internet de vente en ligne de produits écologiques pour le bureau.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



Écolabel européen — papier hygiénique, papier de cuisine et autres papiers absorbants à usage domestique

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Écolabel européen officiel sur les papiers absorbants à usage domestique, créé en 2002 et mis à jour en 2009, garantissant des impacts réduits de ces produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Les garanties

L'écolabel européen sur les papiers à usage ménager garantit des impacts environnementaux réduits à toutes les étapes du cycle de vie : réduction des rejets polluants

ou toxiques dans les cours d'eau, réduction de la consommation d'énergie, principes de gestion permettant de préserver la forêt, réduction des risques pour la santé humaine liés à l'utilisation de produits chimiques, minimisation et utilisation efficace des déchets.

Dans sa dernière version, le référentiel prévoit que les fibres de bois soient vierges ou issues du recyclage. Si les fibres sont vierges, 50 % au moins proviennent de forêts gérées durablement ; il interdit l'utilisation de gaz chlorés pour le blanchiment (sauf dioxyde de chlore), d'alkyl-phénol-éthoxylates (APEO) pour le désencrage et limite le taux d'organochlorés dans les agents d'augmentation de l'humidité à 1 %.

Notre avis

Le référentiel de l'écolabel européen sur les papiers absorbants a évolué puisqu'il incite désormais les fabricants à l'usage de fibres recyclées et que les programmes de gestion forestière requis pour garantir l'origine durable des fibres sont précisés.

Où le trouver ?

Peu de grandes marques ont fait le choix de labelliser leurs papiers à usage domestique. Mais pratiquement toutes les marques de distributeurs des grandes enseignes françaises proposent au moins une référence de papier toilette labellisée.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



FSC (Forest Stewardship Council)

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de certification forestière internationale créé dans les années 1990 pour protéger les forêts tropicales exploitées illégalement et menacées de disparition.

Les garanties

Le label FSC est attribué à des articles en bois ou en papier (meubles, menuiseries d'intérieur et d'extérieure, papeterie, livres, articles divers en papier ou carton) issu de forêts exploitées suivant des critères écologiques et de gestion durable : respect des ressources, multifonctionnalité, gestion à long terme...

Le référentiel prend aussi en compte les droits légaux et coutumiers des populations indigènes à l'usage et à la

gestion de la forêt et de ses ressources ainsi que les droits des travailleurs. La gouvernance et la consultation des parties prenantes se basent sur quatre « chambres » : économique (propriétaires et exploitants forestiers, entreprises de transformation du bois, entreprises de négoce ou de commercialisation du bois ou d'articles en bois, coopératives forestières, experts...), écologique (organisations de protection de l'environnement, instituts de recherche...), sociale (organisations de commerce équitable, associations culturelles liées à la forêt...) et enfin administrative.

La pratique doit être déjà concrétisée (pas un simple engagement). Des contrôles sont effectués tous les ans au moins par des certificateurs agréés.

Notre avis

Les associations WWF, Greenpeace et Amis de la Terre soutiennent le label FSC. Son référentiel apparaît bien adapté aux problématiques des forêts tropicales et le fait que les droits des populations locales soient pris en considération lui donne une valeur ajoutée supplémentaire. Par ailleurs, son système de consultation et de contrôle apparaît robuste et fiable.

Où le trouver ?

Pour les articles en bois, menuiserie ou meubles de jardin, on trouve des articles labellisés FSC chez Castorama, Leroy Merlin, Lapeyre, Botanic, La Redoute, etc. Pour la papeterie, de nombreuses marques proposent des articles en papier issu de bois FSC en vente en grande distribution ou en magasins ou sites Internet spécialisés. De plus en plus d'éditeurs impriment sur papier FSC livres et magazines.

En savoir plus

<http://www.fsc.org>



PEFC (Programme de reconnaissance des certifications de gestion forestière)

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Label de gestion forestière créée en 1999 par les propriétaires forestiers de six pays européens (Allemagne, Autriche, Finlande, France, Norvège et Suède).

Les garanties

Le label PEFC certifie le bois issu de forêts exploitées selon des critères de gestion durable : respect des ressources, gestion à long terme... C'est le premier système de certification forestière, avec 200 millions d'hectares de forêts

certifiées, dont un tiers de la forêt française. Européen à l'origine, il s'ouvre aux autres continents (32 pays membres dont les États-Unis, le Canada, le Brésil...).

PEFC applique le principe de la reconnaissance mutuelle entre les différents systèmes nationaux, autrement dit une forêt certifiée par son système national pourra, sous certaines conditions, bénéficier du label PEFC. Le label PEFC peut être accordé sur la base d'un simple engagement mais, comme pour le label « concurrent » FSC, des contrôles sont effectués par un tiers certificateur indépendant. La certification est accordée pour cinq ans sur la base d'un audit initial, puis de contrôles annuels. Enfin, il faut noter que l'aspect social de la gestion forestière n'est pas pris en compte.

Notre avis

Le label PEFC n'est pas soutenu par les grandes organisations de protection de l'environnement ; ces dernières lui reprochent une consultation insuffisante des parties prenantes et l'absence de critères sociaux dans son référentiel. Le label PEFC reste une garantie intéressante pour le bois issu des forêts européennes.

Où le trouver ?

Le label PEFC est désormais très présent dans la plupart des circuits de distribution et de commerce du bois et sur un grand nombre de produits, en bois ou en papier.

En savoir plus

www.pefc-france.org



TFT (Tropical Forest Trust)

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Depuis 1999, le Tropical Forest Trust œuvre pour la préservation des forêts primaires tropicales menacées en garantissant la provenance de bois issu d'exploitation légale et en incitant à l'obtention du label FSC.

Les garanties

Le logo TFT certifie la traçabilité du bois depuis la forêt d'origine, garantissant ainsi que celui-ci n'est pas issu d'une exploitation illégale. L'obtention du label TFT pour une forêt est souvent la première étape avant une certification FSC (voir label FSC) qui garantit sa gestion durable, puisque TFT offre une aide pour obtenir la certification FSC.

Les compagnies membres du TFT s'engagent à se fournir en bois issu de forêts gérées de façon durable, de projets forestiers développés par le TFT ou de forêts certifiées FSC (Forest Stewardship Council). En contrepartie de cet engagement et des contrôles effectués, les membres « acheteurs » peuvent utiliser le logo TFT sur les produits en bois tropical qu'ils commercialisent.

Notre avis

Un minimum à s'imposer pour les meubles en bois (à défaut du label FSC) pour s'assurer que l'on n'achète pas un produit issu de l'exploitation illégale de la forêt – selon les ONG environnementales, de 20 à 40 % de l'exploitation forestière industrielle s'effectuent illégalement.

Où le trouver ?

Le label TFT est désormais très présent dans la plupart des circuits de distribution et de commerce du bois et sur un grand nombre de produits, chez Botanic (85 % des meubles de jardin garantis TFT), Leroy Merlin, Castorama, Bricomarché...

En savoir plus

www.tropicalforesttrust.com



Apur

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Logo de l'Association des producteurs et des utilisateurs de papier et carton recyclé créée en 1992, permettant de reconnaître des articles ou emballages en papier ou carton recyclé.

Les garanties

Le logo Apur de l'Association des producteurs et des utilisateurs de papier et de carton recyclé permet de reconnaître des papiers et cartons comportant au moins 50 % de fibres recyclées.

Le logo est accompagné de l'indication du pourcentage de fibres de récupération issues du recyclage et du

numéro d'agrément permettant d'identifier le pays d'origine et le fabricant. Trois niveaux de teneur en fibres celluliques de récupération sont prévus : 60 % (pourcentage minimum de 50 % et maximum de 69 %), 80 % (pourcentage minimum de 70 % et maximum de 89 %) et 100 % (pourcentage minimum de 90 %).

Quatre entreprises sont membres d'Apur (Papeteries du Bourray, CGP Industries, Everbal, papeteries Matussière et Forest).

Notre avis

Le référentiel de l'Apur concerne uniquement un aspect environnemental, à savoir l'utilisation de ressources. Bien que les exigences soient de 50 % de fibres recyclées, les produits labellisés Apur sont aujourd'hui en majorité composés à 100 % de fibres recyclées. Comme le procédé de fabrication n'est pas pris en compte, ce référentiel présente un intérêt limité, à moins qu'il ne soit associé à l'écolabel européen ou au label NF Environnement ou encore à un label certifiant l'origine des fibres non issues du recyclage (PEFC ou FSC).

Où le trouver ?

Une base de données des produits agréés Apur, soit environ 2 000 références, est consultable sur le site l'association Apur. Ces produits sont disponibles dans tous types de points de vente, y compris en grande distribution.

En savoir plus

www.apur-papiersrecycles.com



Imprim'vert

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☐ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Le logo Imprim'vert, géré par le Pôle d'innovation de l'imprimerie (P2i), permet de repérer des imprimeurs ayant entrepris une démarche engagée ou des produits issus de leurs ateliers.

Les garanties

La marque Imprim'vert a été créée en 1998 par la chambre des métiers et de l'artisanat du Loir-et-Cher et la chambre régionale de métiers et de l'artisanat du Centre, mais s'est rapidement étendue à toute la France. Elle est aussi désormais présente au Benelux et en Allemagne. Imprim'vert permet aux imprimeurs, grâce à l'affichage du logo, de

valoriser leurs efforts environnementaux tels que l'élimination des déchets dangereux – cartouches d'encre, chiffons souillés, solvants, etc. – conformément à la réglementation, la sécurisation de stockage des liquides dangereux et l'abandon des produits toxiques au profit de produits moins dangereux.

Notre avis

Imprim'vert est à prendre en compte lorsque l'on confie la réalisation de documents à un imprimeur, même si une partie des engagements n'est que réglementaire. Choisir un prestataire Imprim'vert, c'est déjà éviter un prestataire qui ne respecte pas la réglementation ! On pensera à choisir un papier recyclé ou issu de forêts gérées durablement ou écolabellisé, puisque cela n'est pas imposé par Imprim'vert.

Où le trouver ?

Les imprimeurs titulaires de la marque Imprim'vert sont nombreux, de toutes tailles et présents partout en France. La liste des prestataires Imprim'vert est consultable sur le site Imprimvert.fr

En savoir plus

www.imprimvert.fr

Les labels des textiles et vêtements

6

À raison de plus de 50 vêtements neufs achetés par personne et par an, chiffre en augmentation constante depuis les années 1970, le consommateur français aurait intérêt à prendre conscience des impacts cachés des articles de mode. À commencer par ceux de la fibre textile majoritairement utilisée aujourd'hui : le coton est la culture la plus polluante qui soit, ne représentant que quelques pour cent des terres cultivées dans le monde, mais 25 % du total des herbicides épandus. En outre, une grande partie de la production, 40 % aux États-Unis et 66 % en Chine, est réalisée sous forme de coton OGM (génétiquement modifié) avec des risques de contamination des cultures traditionnelles.

Les nombreux produits chimiques qui interviennent dans le procédé de fabrication des tissus puis la confection des articles représentent des risques de pollution pour l'environnement, mais aussi pour la santé des consommateurs. Pour le reste des impacts environnementaux, ils se situent en grande partie chez le consommateur : lorsque l'on analyse, étape par étape, les impacts d'un vêtement tout au long de son cycle de vie, on constate qu'ils se

répartissent également entre la production de l'article et son utilisation. Pour un jean, selon l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, l'utilisation (nettoyage, repassage, etc.) et la fin de vie représentent 48 % des émissions de gaz à effet de serre : plus on lave son jean, plus on impacte la planète puisque la machine à laver, voire le sèche-linge et même le fer à repasser, consomment de l'énergie.

Autre faiblesse de la chaîne de production : la confection est majoritairement réalisée dans les pays à faible coût, surtout en Chine, en Inde, au Pakistan, au Bangladesh ou au Mexique, mais aussi au Maghreb ou en Europe de l'Est. L'impact est alors social, avec ces fameux *sweatshops*, littéralement « ateliers de la sueur », où les travailleurs coupent et cousent dans des conditions de travail éprouvantes pour des salaires de misère.

Découvrez dans les pages qui suivent les principaux labels textiles et les garanties qu'ils apportent pour une consommation de vêtements plus responsable.



Écolabel européen

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Écolabel européen officiel sur les produits textiles, naturels, artificiels ou synthétiques, paru en 2002 et revu en 2009, et garantissant des impacts réduits du produit sur tout son cycle de vie.

Les garanties

L'écolabel européen sur les produits textiles concerne les articles composés d'au moins 90 % en poids de fibres textiles, naturelles, artificielles (comme la viscose obtenue à partir de cellulose de bois) ou synthétiques (issues de la chimie du pétrole comme le polyamide, le polypropylène...).

Le référentiel comporte une quarantaine de critères : réduction de l'usage de substances dangereuses pour

l'environnement (résidus de pesticides dans la laine, le coton ou le kapok), de substances dangereuses pour la santé (antimoine dans le polyester, plomb dans le polypropylène, formaldéhyde, colorants azoïques problématiques, impuretés des colorants ou pigments, allergènes, etc.), de la pollution de l'air et de l'eau durant la production des fibres (pas de rouissage à l'eau pour les fibres de chanvre, ramie, jute ou lin, sauf si traitement spécifique des effluents, traitement des effluents de lavage de la laine, utilisation d'additifs biodégradables ou éliminables par traitement de l'eau).

Comme la plupart des écolabels, celui-ci inclut des garanties de qualité du produit fini telles que la résistance au rétrécissement durant le lavage et le séchage, la tenue des couleurs à la transpiration, au lavage, au frottement et à la lumière.

Notre avis

L'écolabel ne certifie pas que des fibres naturelles mais aussi des fibres synthétiques ou artificielles, il limite les impacts environnementaux sur tout le cycle de vie des produits, ce qui place les articles labellisés au-dessus de produits conventionnels. Les nouvelles garanties comportent des restrictions sur les biocides et les retardateurs de flamme.

Où le trouver ?

L'écolabel reste peu utilisé, même si plusieurs distributeurs proposent ou ont proposé des produits labellisés : H&M a lancé en 2005 une gamme de vêtements bébé et Cora du linge de lit à la marque Influx, toujours en vente en 2009.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



Öko-Tex 100

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Label textile d'origine suisse garantissant l'absence de substances indésirables pour la santé et la peau.

Les garanties

Öko-Tex garantit l'absence ou la présence en très faible quantité de substances indésirables pour la santé et la peau : formaldéhyde, métaux lourds, phénols chlorés, pesticides, phtalates, organo-étains, benzène et toluène chlorés, colorants cancérigènes ou allergènes, retardateurs de flamme, etc. Les émissions de COV (composés organiques volatils) sont également limitées, ainsi que les dégagements d'odeur. Toutes les substances interdites ou

limitées sont répertoriées selon une liste précise. Les valeurs limites varient selon les types de produits (pour bébé, en contact direct avec la peau, sans contact avec la peau et matériel de décoration).

Öko-Tex 100 s'applique à tout type de produit textile, naturel ou synthétique, mais aussi aux matelas, plumes, duvets, mousses, rembourrages ainsi qu'aux articles en cuir.

Il existe aussi le label Öko-Tex 100 plus : l'entreprise doit satisfaire aux deux normes Öko-Tex, Öko-Tex 100 pour le produit fini et Öko-Tex 1 000 pour l'ensemble du processus (voir fiche suivante). Les textiles garantis sont donc sans substances indésirables pour la santé et produits selon des normes environnementales et sociales.

Notre avis

Öko-Tex 100 est certainement le leader des labels textiles écologiques. La raison de son succès tient aux garanties apportées quant à l'absence de substances indésirables dans les vêtements labellisés, que l'on peut donc considérer comme sains. Ni l'obtention de la matière première ni les aspects sociaux ne sont pris en compte. Contrairement à certains labels privés, qui ne rendent pas publics leurs référentiels, les référentiels Öko-Tex sont accessibles gratuitement et disponibles en français, en anglais et en allemand.

Où le trouver ?

On trouve de nombreux produits labellisés Öko-Tex 100, particulièrement des sous-vêtements, des vêtements pour bébé et des T-shirts, y compris en grande distribution.

En savoir plus

www.oeko-tex.com



Öko-Tex 1 000

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label textile d'origine suisse certifiant la production textile écologique

Les garanties

Öko-Tex 1 000 apporte des garanties sur les sites de production et les caractéristiques des produits d'un point de vue environnemental et technique.

Le référentiel prescrit non seulement des procédures, mais il définit aussi des critères et des valeurs limites auxquels les produits doivent satisfaire. Le référentiel limite l'usage de certaines substances chimiques, voire les interdit, limite l'usage de certaines technologies, etc. Les critères portent sur les économies d'eau, la composition des

effluents pour un déversement dans un cours d'eau ou un plan d'eau, la composition des émissions des chaudières et des installations de chauffage en poussières et monoxyde de carbone, dioxyde de soufre et dioxyde d'azote, les nuisances sonores et l'utilisation de l'énergie. Enfin le référentiel comporte des clauses sociales correspondant aux conventions les plus importantes de l'Organisation internationale du travail : absence de discrimination, de travail forcé, liberté syndicale, horaires de travail, etc.

Au minimum 30 % des produits du site de fabrication doivent être conformes au label Öko-Tex 100.

Il existe aussi le label Öko-Tex 100 plus : l'entreprise doit satisfaire aux deux normes Öko-Tex, Öko-Tex 100 pour le produit fini (voir fiche précédente) et Öko-Tex 1 000 pour l'ensemble du processus. Les textiles garantis sont donc sans substances indésirables pour la santé et produits selon des normes environnementales et sociales.

Notre avis

Les critères d'Öko-Tex 1 000 couvrent un champ moins large que ceux de l'écolabel européen, mais il a le mérite d'organiser la gestion environnementale de la production.

Où le trouver ?

On trouve des produits labellisés Öko-Tex 1 000 sur les sites de vente en ligne spécialisés ou dans les boutiques bio.

En savoir plus

www.oeko-tex.com



Gots (Global Organic Textile Standard)

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label international des textiles biologiques lancé en 2008 par l'International Association Natural Textile Industry (Allemagne), la Soil Association (Royaume-Uni), l'Organic Trade Association (États-Unis) et la Japan Organic Cotton Association (Japon).

Les garanties

Le label Gots comporte deux niveaux d'exigence, indiqués selon les mentions suivantes. « Organique » : plus de 95 % des fibres textiles doivent être d'origine biologique certifiée. Les 5 % restants peuvent être en fibres synthétiques ou artificielles (viscose, par exemple). Le mélange de la même fibre bio et non bio n'est pas autorisé.

« Made with x % organic materials » ou bien « made with x % organic-in conversion materials » : de 70 à 95 % des

fibres doivent être d'origine biologique certifiée ou en conversion. Les fibres artificielles ou synthétiques sont autorisées à hauteur de 10 % maximum (25 % pour les chaussettes, collants et vêtements de sport). Le mélange n'est pas autorisé.

Concernant les produits utilisés, le référentiel exclut les solvants aromatiques, le chlorophénol, l'APEO, l'EDTA, le DTPA, le formaldéhyde, les OGM, les fongicides ou bio-cides, les solvants halogénés, les métaux lourds, les colorants contenant des métaux (sauf le cuivre autorisé à hauteur de 5 % dans les colorants bleus ou verts, et le fer), les fluorocarbones, etc.

La mercerisation à la soude est autorisée à condition que la soude soit recyclée. Les accessoires comme les boutons peuvent être en matière plastique, à l'exclusion du PVC.

Le référentiel inclut également des critères sociaux basés sur les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) : pas de travail forcé, pas de durée excessive du travail, pas de travail des enfants, liberté syndicale, droit d'organisation et de négociation collective, sécurité au travail, versement de salaires décents, pas d'emploi précaire...

Notre avis

Les exigences environnementales et sanitaires du label Gots sont de bon niveau et sont complétées par des critères sociaux.

Le label Gots a vocation à devenir le label international des textiles naturels et biologiques. Il remplace notamment le label néerlandais Eko et le label français Écocert.

Où le trouver ?

Récent, ce label commence à apparaître sur des vêtements vendus en France et remplace progressivement le label Eko, la mention Skal ou le label Écocert.

En savoir plus

www.global-standard.org



bioRe

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Le logo bioRe créé par l'entreprise suisse Remei AG en 1996 certifie que le coton utilisé satisfait à des exigences strictes en matière de culture biologique et sur le plan social.

Les garanties

La matière première de coton labellisé bioRe est issu de l'agriculture biologique et bioRe encourage les exploitants à remplacer la monoculture par des cultures diversifiées pour limiter les dommages sur l'environnement. Le label se trouve sur des vêtements et des accessoires textiles tels que les sacs et les cabas.

En ce qui concerne la production des textiles, aucun produit chimique n'est utilisé pour la teinture, le blanchiment se fait à l'oxygène et l'ennoblissement est réalisé sans formaldéhyde. Le traitement des eaux usées est imposé avant leur rejet dans l'environnement.

Enfin, des conditions de travail correctes pour les salariés et les producteurs dans l'industrie de transformation sont garanties : pas de travail forcé ni de travail des enfants, des conditions de travail hygiéniques et sûres, pas de discrimination, des horaires de travail réglementés, des salaires minimums et le paiement de toutes les contributions sociales obligatoires en conformité avec la norme sociale SA 8 000.

Notre avis

Bien que d'origine privée, ce label apporte des garanties intéressantes et complètes sur la matière première de coton et sa transformation en termes environnementaux et sociaux.

Où le trouver ?

On trouve des produits porteurs du logo bioRe sur les sites Internet de vente en ligne ainsi qu'une ligne permanente de vêtements chez Monoprix ou encore auprès de la marque Seyes.

En savoir plus

www.remei.ch



Demeter

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de l'agriculture biodynamique qualifiant l'origine biologique des fibres naturelles et leur transformation selon un référentiel de critères environnementaux et sociaux.

Les garanties

Le label Demeter certifie pour un article textile que la matière première, fibres de laine, de coton ou de lin, est issue de fermes certifiées Demeter, c'est-à-dire qu'elles sont issues d'une culture selon un cahier des charges plus exigeant que celui de l'agriculture biologique certifiée par le logo AB (voir fiche Demeter du chapitre « alimentation »).

En ce qui concerne la transformation des fibres, elle doit être certifiée conforme au référentiel de l'International Natural Textiles Association (voir Naturtextil). De plus, le coton doit être récolté à la main, la mécanisation étant possible seulement lorsque l'usage de produits chimiques est exclu. Les fibres animales doivent être tondues ou peignées.

Le label Demeter textile peut être accordé à des produits contenant des fibres naturelles conventionnelles qui ne seraient pas disponibles en version labellisée Demeter jusqu'à hauteur de 50 %.

Notre avis

Le label Demeter est très exigeant, tant pour les critères correspondant à la culture des matières premières que pour la partie transformation des fibres tirées du référentiel Naturtextil.

Où le trouver ?

On trouve des articles labellisés en laine ou en coton – vêtements, chaussettes, bonnets, T-shirts, couvertures, etc. –, particulièrement pour les enfants, dans les boutiques et sites de vente en ligne spécialisés (comme www.terralana.com).

En savoir plus

www.demeter.net



Écocert — textile

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label des textiles biologiques ou à base de fibres biologiques contrôlés par Écocert, créé par l'organisme de certification français Écocert en 2006.

Les garanties

Le label Textiles d'Écocert comporte deux niveaux : « textile biologique contrôlé par Écocert » et « textile à base de fibres biologiques contrôlé par Écocert ». Le premier, le plus exigeant, impose un minimum de 95 % des fibres issues de l'agriculture biologique, 5 % de fibres synthétiques étant autorisés. Le deuxième niveau, exige quant à lui qu'entre 70 % et 95 % des fibres soient issues de l'agri-

culture biologique. Dans les deux cas, 95 % des fibres doivent être naturelles, 5 % de fibres synthétiques sont autorisées, comme de l'élasthanne, par exemple, pour les articles avec un élastique.

Notre avis

Fidèles à l'esprit des labels d'Écocert, ces deux labels qualifient en premier lieu l'origine biologique des fibres utilisées pour la fabrication du tissu ou des vêtements labellisés. Les phases correspondant à la transformation des fibres en tissu et la confection des vêtements ne sont pas prises en compte. Les deux labels textiles Écocert sont voués à disparaître, puisque Écocert a choisi de s'associer à la démarche d'harmonisation internationale des standards et d'adopter le référentiel Gots (Global Organic Textile Standard) pour le contrôle des textiles biologiques.

Où le trouver ?

Les labels textiles d'Écocert sont encore présents sur certains produits en 2009 ; on voit parfois l'un des deux labels Écocert, certifiant l'origine biologique des fibres, associé au label Öko-Tex 100 qui garantit leur qualité sanitaire (comme sur les sacs cabas de Tenthorey).

En savoir plus

www.ecocert.fr/-Textiles-biologiques-.html



Naturtextil Best

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label des textiles biologiques créé par l'organisation professionnelle IVN en 1991.

Les garanties

Dans un textile labellisé Naturtextil Best, à base de coton, de laine ou de soie, 95 % des fibres au moins sont issues de l'agriculture biologique ou en conversion.

Certaines techniques et substances sont autorisées, comme l'ébullition, le lavage, le blanchiment et tout traitement mécanique ou thermique à l'aide de substances naturelles : paraffine, huile de paraffine, amidon, etc.

En revanche, ne sont pas autorisés l'ammoniac, le chlore, les métaux lourds, les produits susceptibles de contenir des OGM, le formaldéhyde et, pour les accessoires, pas de PVC, de nickel, de chrome... La mercerisation (traitement à la soude permettant de rendre le tissu brillant) n'est pas autorisée.

Le référentiel inclut également des critères sociaux basés sur les conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT) : respect des droits des salariés, pas de travail forcé, pas de durée excessive du travail, pas de travail des enfants, liberté syndicale, droit d'organisation et de négociation collective, sécurité du travail, versement de salaires décents, pas d'emploi précaire, etc.

Notre avis

Le label Naturtextil Best est très exigeant quant à l'origine naturelle des fibres mais aussi, et c'est ce qui fait la différence par rapport à la plupart d'autres labels textiles bio, au procédé de transformation qui fait appel à des technologies peu polluantes et qui impose des critères sociaux.

Où le trouver ?

Bien que d'origine allemande, ce label est souvent présent sur les textiles bio vendus en France, notamment ceux proposés par les sites marchands de produits bio.

En savoir plus

www.naturtextil.com



Naturlleder IVN-Zertifiziert

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label international de qualité environnementale et sociale du cuir créé en 2008 par l'association professionnelle allemande IVN.

Les garanties

Le label Naturlleder couvre toutes les étapes de transformation, de la matière première à la vente et à l'utilisation du cuir ; il ne certifie pas le produit fini.

Le cuir ne doit pas être issu d'animaux sauvages ou d'espèces menacées, mais uniquement de peaux d'animaux élevés pour leur viande. Avant tannage, les peaux sont conservées sans agents chimiques, uniquement par le froid et le sel. Les détergents doivent être biodégradables.

Le tannage est la phase de production du cuir la plus polluante en cas d'utilisation de produits à base de chrome et autres polluants, interdits par le référentiel de Naturleder : seuls sont autorisés les produits de tannage végétaux ou ceux contenant de l'aluminium, du zirkonium ou du titane. Les produits traditionnels comme l'huile de baleine font l'objet de contrôles d'origine. Les colorants végétaux sont préférés aux colorants à base de composés halogénés ou de métaux lourds, exclus. Comme Naturtextil, Naturleder impose des valeurs limites pour certains contaminants dans le produit fini.

Enfin, Naturleder impose des exigences sociales : respect des droits des salariés, pas de travail forcé, pas de durée excessive du travail, pas de travail des enfants, liberté syndicale, droit d'organisation et de négociation collective, sécurité du travail, versement de salaires décents, pas d'emploi précaire...

Notre avis

Dernier né des labels de l'Association internationale de l'industrie textile naturelle, Naturleder est le premier label européen du cuir de qualité écologique : il apporte des garanties significatives, sachant que l'industrie du cuir est très polluante.

Où le trouver ?

Quelques entreprises seulement ont obtenu le label, qui ne bénéficie pas encore d'une bonne notoriété.

En savoir plus

www.naturtextil.com/profil/qualitaetszeichen/naturleder.html



Max Havelaar — coton

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Le label historique du commerce équitable Max Havelaar se décline aussi sur des filières spécifiques d'approvisionnement du coton.

Les garanties

Le label Max Havelaar, sur un produit textile, garantit que la matière première, en l'occurrence les fibres de coton, a été obtenue selon les standards du commerce équitable (voir la fiche Max Havelaar dans le chapitre « alimentation »). La transformation des fibres, leur tissage, puis la confection, ne sont aujourd'hui pas couverts par le label. Les critères portent essentiellement sur les aspects

commerciaux des échanges – le coton des États-Unis, subventionné, crée un déséquilibre des marchés –, mais prennent aussi en compte l'environnement : le coton cultivé en Afrique et en Inde est « pluvial » – il n'a pas besoin d'irrigation, point important pour la préservation des ressources en eau –, les organismes génétiquement modifiés (OGM) sont proscrits, il est cultivé en polyculture, c'est-à-dire conjointement à d'autres cultures, dont des cultures vivrières. Seule faiblesse : l'usage des pesticides, deux fois moins qu'en culture conventionnelle toutefois.

Notre avis

Le fait que le coton, matière première, soit issu du commerce équitable est très important, mais ne doit pas faire oublier l'étape de confection, qui ne fait pas toujours l'objet de garantie quant aux conditions de fabrication pour les ouvriers et pour l'environnement... L'idéal serait de pouvoir trouver ce label au côté d'un label certifiant, sur le plan environnemental et social, la fabrication des produits finis.

Où le trouver ?

De nombreuses marques proposent aujourd'hui des articles en coton équitable Max Havelaar : Corto Bello, Rica Lewis, Celio, Kindy, La Redoute, Switcher, Armor Lux, Article 23, Monsieur Poulet... On trouve aussi du coton à démaquiller portant le label.

En savoir plus

www.maxhavelaarfrance.org

Les labels du bricolage

7

Le bricolage serait le loisir préféré des Français, avec des ventes en croissance de 4 % par an depuis plus de dix ans. Outillage, enduits, peintures, vernis, colles, dalles de moquette ou lames de PVC à coller : les produits de bricolage ont bien évolué, offrant une simplicité d'utilisation supérieure à celle des produits réservés aux pros. Mais même si certains de ces produits sont conçus spécifiquement pour les bricoleurs du dimanche, ils n'en demeurent pas moins potentiellement polluants, voire toxiques pour la santé humaine : si une peinture n'a pas d'odeur, cela ne veut pas dire qu'elle ne pollue pas l'air des pièces dans laquelle elle est appliquée, même une fois sèche au toucher, idem pour les moquettes ou revêtements de sol qui peuvent avoir tendance à charger l'air en composés organiques volatils polluants. Il n'est pas inutile de prendre des garanties grâce aux quelques labels qui couvrent désormais ce type de produits et que nous vous invitons à découvrir dans les pages qui suivent. Cette famille de labels devrait s'étoffer dans les années à venir, puisque la réhabilitation des logements, tout particulièrement pour leur conférer des performances énergétiques supérieures, prendra de plus en plus d'importance, tant sur le plan écologique que sur le plan économique.



Écolabel européen — peintures et vernis d'intérieur

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Écolabel européen officiel sur les peintures et vernis d'intérieur garantissant des impacts réduits de ces produits sur tout leur cycle de vie, créé en 1996 et mis à jour fin 2008.

Les garanties

L'écolabel européen « peintures et vernis d'intérieur » porte sur toutes les peintures et les vernis d'intérieur décoratifs, les teintures pour bois, les sous-couches, les primaires d'impression, les vernis vitrificateurs, les enduits décoratifs, etc., destinés à des utilisateurs professionnels ou non.

Le référentiel limite les émissions de SOx et les rejets de déchets de chlorures et de sulfates issus de la production du pigment dioxyde de titane.

La teneur en composés organiques volatils (COV), qui causent la pollution de l'air intérieure, est fixée à un seuil maximum variable (par exemple 15 g par litre pour les peintures d'intérieur mates, 60 g par litre pour les brillantes). Les formules ne doivent pas contenir d'hydrocarbures aromatiques volatils, de métaux lourds, de substances dangereuses pour la santé ou pour l'environnement (très toxiques, toxiques, cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction, etc.), d'alkyl-phénol-éthoxylates, de formaldéhyde, etc.

Le référentiel comporte des critères fonctionnels : rendement, résistance au frottement, à l'abrasion et à l'eau, ainsi qu'adhérence.

Il existe un label NF Environnement sur les peintures et vernis, au référentiel équivalent pour la plupart des critères, mais moins exigeant pour les COV et un référentiel d'écocolor européen sur les peintures d'extérieur.

Notre avis

Les garanties de l'écocolor européen sont globalement intéressantes, même si la limitation des COV est peu contraignante (une nouvelle directive européenne mise en application progressivement est aussi sévère), mais plusieurs marques proposent des peintures écolabellisées sans COV. L'écocolor européen ne certifie pas que des peintures composées de matières premières naturelles et renouvelables mais aussi des peintures formulées à partir d'ingrédients issus de la pétrochimie.

Où le trouver ?

Les peintures et vernis écolabellisés se trouvent dans toutes les grandes surfaces, grandes surfaces de bricolage et en magasins spécialisés. La liste des produits labellisés est consultable sur le site de l'écocolor.

En savoir plus

www.ecocolors.fr



Gut

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label privé d'origine allemande créé en 1990 par une association européenne de fabricants de moquettes, certifiant la qualité écologique et sanitaire des tapis et moquettes.

Les garanties

Le label Gut certifiant des moquettes et revêtements de sol garantit la prise en compte de critères environnementaux dans la sélection des matières premières et dans le procédé de fabrication (usage économique de matières premières, limitation et recyclage des déchets de production, réduction des rejets dans l'air), sélectionne et recommande

des colles à faibles émissions de composés polluants ou des systèmes de fixation alternatifs, garantit l'absence de substances toxiques dans la moquette (résidus en pesticides dans les moquettes en laine ou en sisal) et dans l'air lors de l'utilisation, favorise des pratiques de recyclage...

Les produits portant le label Gut sont soumis chaque année à des tests de contrôle effectués sur les sites de production et sur les lieux de vente (prélèvements aléatoires en magasins). Des tests en laboratoire portant sur la teneur en substances toxiques, sur les émissions et sur les odeurs sont également réalisés. Le logo du Gut est apposé au dos de la moquette, accompagné d'un numéro de licence et de la mention « moquettes testées pour la qualité de votre environnement ».

Notre avis

Le label Gut offre de vraies garanties sur la qualité sanitaire des moquettes, qui vont au-delà de la réglementation : les produits labellisés ne contribuent que très faiblement à la pollution de l'air intérieur.

Où le trouver ?

Moins développé qu'en Belgique ou en Allemagne, le label est néanmoins présent en France puisque trois fabricants européens de moquettes sur quatre adhèrent à la démarche de GUT.

En savoir plus

www.gut-ev.de/fr/frames_1_2.asp



Natureplus

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☐ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Les garanties

Le label écologique Natureplus permet aux consommateurs de distinguer des produits (isolants, plaques de parement en plâtre, tuiles, peintures...) contribuant à la préservation des ressources et de l'environnement. Le secteur de la construction est en effet un marché clé très consommateur de ressources (40 % des ressources mondiales) et d'énergie (30 % de la consommation mondiale) et utilisateur de substances chimiques potentiellement polluantes et nocives pour la santé.

Les produits labellisés Natureplus doivent être conformes à un référentiel général (commun à tous les produits labellisés) et à un référentiel spécifique à la catégorie concernée.

Selon le référentiel général, 85 % de matières premières composant le produit (eau comprise) doivent être de source renouvelable ou minérale. Ces matières premières ne doivent pas représenter un risque pour la santé ou pour l'environnement et doivent être disponibles en quantités non limitées. Enfin, l'usage d'additifs aux propriétés nocives ou dangereuses doit être minimisé. De plus, le référentiel général prend en compte la qualité et la fonctionnalité des produits labellisés qui doivent être démontrées, soit par la conformité aux normes européennes soit par des tests spécifiques.

Les critères, adaptés à chaque famille de produits, garantissent la minimisation de l'utilisation d'énergie et de ressources sur l'ensemble du cycle de vie, l'utilisation de matières premières et d'énergies renouvelables, la minimisation des étapes de fabrication et de la composition, le confort et la réparabilité. La réutilisation est encouragée, la recyclabilité ou la mise en décharge sans risques étant le minimum requis.

Notre avis

Bien implanté en Allemagne, Natureplus est aussi présent en Suisse, en Autriche, en Italie, au Luxembourg et... en France. On trouve des matériaux labellisés chez Domus Matériaux Écologiques (www.domus-materiaux.fr).

En savoir plus

www.natureplus.org



Flamme verte

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Initiative française d'un syndicat de fabricants et de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie pour distinguer les appareils de chauffage au bois les plus performants.

Les garanties

La Flamme verte distingue les appareils de chauffage au bois, cuisinière de chauffage au bois, poêles de chauffage au bois, inserts et foyers fermés les plus performants sur le marché. Il existe deux référentiels, l'un pour les appareils de chauffage au bois indépendant, l'autre pour les chaudières.

Pour les foyers fermés, le rendement minimum est de 70 % (rapport de l'énergie utile produite sur l'énergie consommée) et le taux de CO (monoxyde de carbone) produit est au maximum de 0,6 % dans les fumées.

Les poêles utilisant du granulé bois comme combustible doivent un rendement supérieur ou égal à 80 % et un taux de CO maximum de 0,04 %.

L'étiquette Flamme verte indique, outre le rendement minimum, le seuil maximum d'émission de gaz polluants (CO, COV et poussières) et des informations sur l'impact de l'usage de l'appareil sur l'environnement et les économies d'énergie.

Notre avis

La Flamme verte est intéressante sur le plan environnemental, mais aussi sur le plan économique : un meilleur rendement permet d'économiser du combustible. Par ailleurs, même si la Flamme verte ne revendique pas de bénéfices pour la santé, il faut savoir que plus le rendement d'un foyer fermé à bois est élevé, moins il libère de polluants potentiellement nocifs pour la santé.

À noter que l'achat d'un équipement de chauffage utilisant une source d'énergie renouvelable permet aux particuliers de bénéficier d'un crédit d'impôts de 40 % (jusqu'au 31 décembre 2009).

Où le trouver ?

La liste des produits labellisés est disponible sur le site de Flamme verte.

En savoir plus

www.flammeverte.org

Les labels des espaces verts, plantes et fleurs



Attention : qui dit naturel, plantes d'intérieur, d'extérieur, fleurs coupées ne veut pas automatiquement dire écologique ! Dans certains cas, c'est même le contraire : les fleurs coupées sont arrosées de pesticides divers, antifongiques notamment, pour parvenir, impeccables, jusqu'à leur lieu de vente. Si le risque est moindre pour le consommateur amateur de fleurs en bouquets, il est plus grand pour les employés des magasins proposant ces produits et surtout pour les ouvriers des exploitations horticoles. Fleurs et plantes n'échappent pas à la mondialisation, cultivées à grande échelle au Kenya, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, en Colombie, en Équateur, en Inde, en Thaïlande, etc. Ainsi, la moitié des roses cultivées au niveau mondial sont vendues en Europe. Si des précautions ne sont pas prises, la production intensive de plantes et de fleurs devient vite une source de nuisances environnementales sur les sites de culture : la pollution du lac Naivasha, situé à l'ouest du Kenya, serait, de l'avis d'experts, provoquée par les exploitations de floriculture implantées tout autour du lac, seul écosystème d'eau douce de la région.

Autre dimension à ne pas oublier dans ce marché mondialisé : la dimension sociale qui implique l'équité des échanges et le respect des conventions sociales de base pour les travailleurs horticoles, en particulier dans les pays en développement. Le travail dans les champs ou dans les serres expose en outre à des pesticides dangereux pour la santé et le port des équipements de protection, la formation à la manipulation de ces produits, de même qu'un suivi médical régulier, prennent toute leur importance. Plusieurs labels spécialisés (voir les fiches de ce chapitre) ainsi que le label Max Havelaar (voir p. 48) garantissent des conditions de culture et de commercialisation équitables.

Dans une perspective un peu différente, les espaces verts tels que les jardins publics dans les villes ou les jardins privés présentent les mêmes enjeux, liés à l'utilisation de produits phytosanitaires, que ceux auxquels sont exposés les jardiniers chargés de leur entretien et les usagers qui les fréquentent. Plusieurs labels existent, apportant des garanties variables à toutes ces questions et permettant de consommer en connaissance de cause...



Écolabel européen — amendements pour sol

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Écolabel européen officiel sur les amendements pour sol qui garantit leur qualité écologique, sanitaire et agronomique.

Les garanties

Le référentiel de l'écolabel sur les amendements pour sol exclut la tourbe et les boues d'épuration urbaine – mais autorise les boues provenant des effluents de sites de préparation et transformation des fruits et légumes, du thé, du cacao, du café, du tabac, de la mélasse, du sucre, du lait... –, limite la teneur en éléments métalliques (zinc, cuivre, plomb, chrome, nickel, cadmium, mercure), avec

des exigences supplémentaires pour certains métaux en cas d'utilisation de boues industrielles (sélénium, molybdène, arsenic et fluor), limite à moins de 0,5 % la présence de contaminants physiques tels que les métaux, les matières plastiques, le verre, à moins de 3 % la teneur en azote, limite la présence de micro-organismes pathogènes – absence de salmonelles et d'œufs d'helminthes, teneur réduite en E.coli – et enfin la présence de graines de mauvaises herbes.

Un autre référentiel de l'écolabel européen couvre les milieux de culture (terreux) avec des critères similaires.

Notre avis

L'écolabel européen sur les amendements qualifie sur le plan environnemental et sanitaire les engrais et les amendements (qui peuvent être issus de déchets industriels recyclés de l'industrie alimentaire) et comporte des éléments qualitatifs (comme la plupart des écolabels européens). Toutes les étapes du cycle de vie, depuis l'obtention des matières premières jusqu'en fin de vie des produits, sont prises en compte.

Où le trouver ?

On trouve une dizaine de marques écolabellisées dans les jardineries et magasins de bricolage en France. Leur liste peut être consultée sur le site Internet consacré aux écolabels.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



Eve (Espaces verts écologiques, contrôlés par Écocert)

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de gestion environnementale des espaces verts créé par l'organisme de certification français Écocert.

Les garanties

Le référentiel Espaces verts écologiques d'Écocert comporte dix rubriques visant à réduire l'utilisation de produits chimiques (herbicides, produits phytosanitaires, engrais de synthèse), l'utilisation de l'eau en tenant compte de son origine, des infiltrations éventuelles, des besoins en arrosage, à favoriser l'utilisation d'engrais organiques et le

compostage, à encourager la biodiversité, le recyclage, à mettre en place des dispositions antibruit, grâce à l'utilisation de matériels moins bruyants, et antipollution de l'air, par le choix de matériel à moteur adapté, à réduire les consommations d'énergie, la pollution des sols, etc. Les aspects humains et sociaux sont pris en compte avec une démarche d'information et de pédagogie vis-à-vis du public, grâce à la valorisation des compétences de jardiniers.

Il s'applique à différents types d'espaces verts, qu'ils soient très artificialisés, comme des squares et jardins de centre-ville, ou plus naturels mais aménagés, et qu'ils soient publics ou privés.

Notre avis

Les critères du label Espaces verts écologiques sont complets, portant sur les aspects essentiels de la qualité environnementale d'un espace vert, permettant de réduire la pollution de l'air et des sols.

Comme la plupart des référentiels de l'organisme de certification Écocert, le référentiel ne peut être obtenu gratuitement mais doit être commandé, ce qui nuit un peu à la transparence de la certification.

Où le trouver ?

Ce label se rencontre au hasard des promenades dans les jardins publics : une centaine d'espaces verts sont déjà labellisés dans les villes de Paris, Lille, Nantes, Montpellier, Villeurbanne...

En savoir plus

www.ecocert.fr/spip.php



Écofert

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label créé par l'organisme de certification français Écocert définissant des critères de qualité écologiques pour les engrais et amendements organiques utilisés au jardin.

Les garanties

Le label Écofert garantit la valeur agronomique et le dosage en éléments fertilisants annoncés sur l'étiquetage, des teneurs résiduelles en divers polluants et agents pathogènes réduites (métaux lourds, pesticides et herbicides, xénobiotiques, radioactivité), ainsi que le contrôle de la maturité des composts. Des tests de phytotoxicité (toxicité pour les plantes) et écotoxicité (toxicité pour

l'environnement) sont réalisés. La limitation des éléments traces métalliques (zinc, cuivre, plomb, chrome, nickel, cadmium, mercure) est fixée à un niveau plus strict que dans le référentiel de l'écolabel européen. En effet, les éléments traces métalliques, s'ils sont en excès dans les sols, peuvent avoir un effet toxique sur l'environnement et la santé. L'apport de ces « métaux lourds » par les fertilisants est donc limité.

Les fertilisants certifiés Écofert sont utilisables en agriculture biologique (respect de l'annexe 1 du règlement CE n° 889/2008).

Le référentiel Écofert a été élaboré et validé en concertation avec des représentants des professionnels, des utilisateurs et des pouvoirs publics.

Notre avis

Un label intéressant pour le jardinier professionnel ou amateur.

Où le trouver ?

On trouve ces produits dans les jardinerie et magasins de bricolage (par exemple, la chaîne Castorama propose des produits labellisés Écofert à sa marque). Une liste de produits labellisés est mise à jour régulièrement sur le site du label.

En savoir plus

www.ecocert.fr/intrants/fertilisants.php



FFP (Fair Flower Fair Plants)

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label international de garantie sociale et environnementale sur les plantes et les fleurs, lancé en 2005 par l'organisation internationale à but non lucratif FFP.

Les garanties

Le logo FFP garantit, d'une part, le respect de critères environnementaux selon le référentiel d'origine néerlandaise MPS (niveau A, le plus exigeant) ou tout référentiel équivalent et, d'autre part, le respect de critères sociaux selon le référentiel International Code of Conduct (ICC).

Sur le plan environnemental, les exploitations certifiées font un usage réduit d'intrants chimiques, de pesticides et

d'engrais, économisent l'eau et l'énergie, et trient leurs déchets.

Le volet social comporte dix points : liberté syndicale, droit de négociation collective, non-discrimination, salaires décents, respect des horaires de travail, hygiène et sécurité du travail, usage responsable et minimum des pesticides, protection de l'environnement, garantie de travail, pas de travail des enfants et absence de travail forcé.

Les exploitations sont auditées tous les ans. La traçabilité des produits doit être assurée pour pouvoir afficher le logo en magasin pour les produits concernés.

Notre avis

Le label FFP offre de bonnes garanties environnementales et sociales pour les fleurs et les plantes. Contrairement au label de commerce équitable Max Havelaar, le FFP peut être attribué à des produits horticoles issus de pays développés.

Où le trouver ?

Une centaine de commerces en France proposent des fleurs labellisées FFP. Les produits labellisés FFP sont en principe disponibles à des prix tout à fait comparables à ceux des fleurs et plantes conventionnelles. La liste des points de vente est disponible sur le site Internet de l'organisation (en anglais).

En savoir plus

www.fairflowersfairplants.com/home-fr/je-suis-consommateur.aspx



FLP (Flower Label Programme)

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Initiative allemande née dans les années 1990 visant à développer la culture responsable de fleurs et de plantes.

Les garanties

Le label FLP apporte des garanties qui concernent plus les préoccupations sociales : il garantit pour les ouvriers des conditions de travail conformes aux conventions de l'OIT (Organisation internationale du travail), notamment l'interdiction du travail des enfants de moins de 15 ans, un salaire décent, le port d'équipement de protection, un suivi médical, l'interdiction de certains pesticides et le financement de structures sociales telles que les crèches ou les

écoles. Les roses, qui sont les fleurs les plus achetées dans le monde, sont aussi les fleurs les plus nombreuses à bénéficier de ce label, mais d'autres espèces sont aussi labellisées (œillet, lys, hortensia...).

Notre avis

Le code de conduite social du label FLP est complet : il est intéressant car les problèmes sociaux sont un grand enjeu des productions horticoles dans les pays en développement en Afrique, en Amérique du Sud ou en Asie. Ses exigences environnementales, notamment concernant les pesticides, sont néanmoins limitées par rapport à celles de l'agriculture biologique.

Où le trouver ?

Les fleurs au label FLP sont encore assez peu disponibles en France, le label étant surtout développé en Allemagne, son pays d'origine.

En savoir plus

www.fairflowers.de

Les labels du matériel électrique et électronique

9

Il n'existe pas à proprement parler de matériel électrique ou électronique écologique, mais certains de ces appareils sortent du lot, soit par des performances au-dessus de la moyenne, soit, au contraire, parce qu'ils ont tout faux : fabrication dans les pays en développement dans le mépris des conventions sociales de base, utilisation de matières premières rares ou toxiques, procédé de fabrication polluant, consommation d'énergie excessive pendant l'utilisation, impossibilité de recyclage en fin de vie... Ordinateurs, équipement audio ou vidéo, réfrigérateurs, lave-linge ou lave-vaisselle, ces appareils qui emplissent nos vies et nos maisons pourraient mieux faire sur tous ces aspects de leur cycle de vie. Mais les labels manquent pour désigner les appareils globalement les plus performants. Les plus courants qualifient la consommation d'énergie, les plus ambitieux vont au-delà, s'intéressant à l'ensemble du cycle de vie, mais ils sont peu utilisés par les fabricants. Peut-être parce que les consommateurs ne sont pas assez exigeants quand il s'agit de prendre en compte les impacts du matériel électrique et électronique qu'ils achètent...



Écolabel européen — téléviseurs et ordinateurs

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Les déclinaisons de l'écolabel européen officiel aux téléviseurs et aux ordinateurs portables ou fixes, garantissant des impacts réduits de ces produits tout au long de leur cycle de vie.

Les garanties

Les produits écolabellisés ont une consommation d'énergie réduite pendant l'utilisation et en mode veille. Ils contiennent moins de substances dangereuses pour la santé et l'environnement : métaux, métaux lourds tels que plomb ou cadmium, par exemple. Les retardateurs de flamme ne doivent pas être utilisés dans les petits éléments en matière plastique.

Les appareils en fin de vie doivent être repris gratuitement par le fabricant et facilement démontables en vue de leur recyclage : les matériaux incompatibles et dangereux doivent être séparables, 90 % (en volume) des matériaux plastiques et métalliques du boîtier et du châssis doivent être techniquement recyclables, 90 % (en poids) du verre contenu dans le tube cathodique d'un téléviseur doit être techniquement recyclable, si des étiquettes sont nécessaires, elles doivent être facilement détachables ou faire partie intégrante de l'appareil, etc. De plus, la disponibilité des pièces de rechange électroniques compatibles doit être garantie pendant sept ans à partir de l'arrêt de la production.

Il existe trois référentiels distincts en fonction des catégories de produits : ordinateurs personnels, ordinateurs portables, téléviseurs.

La liste des produits labellisés est disponible sur le site de l'écolabel européen.

Notre avis

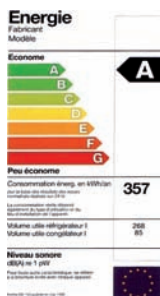
L'écolabel est victime de son peu de succès : très peu de produits d'équipement de bureau sont labellisés et ceux qui le sont (comme l'Asus Bamboo) ne sont pas disponibles en Europe.

Où le trouver ?

Au moment de la rédaction de ce guide, aucun ordinateur commercialisé en France n'était référencé par la base de données de l'écolabel. En revanche, de nombreuses références de téléviseurs à marques Samsung ou Sharp sont disponibles.

En savoir plus

www.ecolabels.fr



Étiquette énergie

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Étiquette énergie apposée de façon obligatoire en Europe sur plusieurs familles d'équipement de la maison.

Les garanties

L'étiquette énergie apposée de façon obligatoire sur l'équipement ménager (lave-linge, lave-vaisselle, sèche-linge, réfrigérateurs, congélateurs, appareils combinant réfrigérateur et congélateur, fours, climatiseurs, ampoules électriques) offre un classement des équipements en sept classes de A à G, du plus économe au plus énergivore dans sa catégorie. Des informations complémentaires utiles au choix figurent sur

certaines de ces étiquettes, comme le niveau sonore ou, pour les lave-linge et lave-vaisselle, la consommation d'eau.

Notre avis

L'étiquette énergie est très précieuse pour choisir les équipements les plus économes possibles : un réfrigérateur étiqueté A consomme jusqu'à trois fois moins qu'un appareil étiqueté C. Le marché des produits d'équipement a d'ailleurs particulièrement progressé depuis la mise en place de l'étiquetage dans les années 1990. Pour certaines catégories de produits, les critères gagneraient à être revus, puisque certains fabricants sont capables de faire des appareils beaucoup plus efficaces : les nouveaux sèche-linge électriques dotés de pompe à chaleur consomment 40 % de moins que les appareils les plus efficaces classés A. Même chose pour les réfrigérateurs pour lesquels on a vu apparaître des classements A+, voire A++.

Même si l'étiquette ne porte que partiellement sur l'environnement, via la consommation d'énergie, c'est un outil à ne pas négliger au moment de l'achat d'un équipement ménager.

Où le trouver ?

L'étiquette énergie figure dans les catalogues, sur les sites de vente en ligne et est même apposée sur les modèles d'exposition dans les magasins.

En savoir plus

http://www.ademe.fr/particuliers/Fiches/equipements_electriques/index.htm



Energy Star

- ☒ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Label officiel d'origine nord-américaine adopté en 2003 par la Commission européenne garantissant une moindre consommation d'énergie des équipements de bureau.

Les garanties

Energy Star est à l'origine un programme d'étiquetage, lancé en 1992 par l'Agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA). Conçu pour favoriser les économies d'énergie, il concerne, aux États-Unis, les équipements électroniques et certains appareils ménagers. La Communauté européenne participe au programme Energy Star, mais, en Europe, seuls les équipements de bureau

sont étiquetés : ordinateurs, scanners, imprimantes, photocopieurs, fax, etc. Les critères, détaillés en fonction du niveau de performance de l'équipement, portent sur la consommation en mode « actif », « veille », « attente » et « pleine charge » ainsi que sur l'efficacité des alimentations électriques. Les standards techniques font l'objet de révisions pour tenir compte des progrès techniques ; ces révisions sont communiquées aux parties prenantes pour revues critiques via le site Internet du programme Energy Star européen.

Notre avis

Energy Star ne porte que sur la consommation d'énergie lors de l'utilisation de l'équipement. Sa portée est donc bien moins large que celle des écolabels officiels qui couvrent toutes les phases du cycle de vie des produits selon une approche multicritère. La prise en compte de l'environnement par ce label n'est donc que partielle.

Ce label officiel est intéressant aussi bien à la maison qu'au bureau pour réduire sa consommation d'énergie. Selon Energy Star Europe, le choix d'équipement certifié le plus efficace permet d'économiser entre 200 et 270 euros de dépenses d'électricité pour l'ensemble PC et imprimante.

Où le trouver ?

Une base de données en ligne (en anglais) permet de choisir les équipements les plus économiques à l'usage.

En savoir plus

www.eu-energystar.org



TCO

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Label d'origine suédoise pour le matériel électronique de bureau, certifiant de faibles consommations énergétiques, un faible niveau d'émissions, un faible niveau sonore et un impact environnemental réduit.

Les garanties

Le label TCO est un label suédois certifiant le matériel de bureau électronique. Il couvre la qualité, l'ergonomie, les émissions et l'impact environnemental de ces équipements. Plusieurs référentiels existent en fonction des catégories de produits : ordinateurs (TCO 05), écrans (TCO 03), imprimantes (TCO 99), téléphones mobiles

(TCO 01), etc. Par exemple, un ordinateur certifié TCO 05 possède une consommation électrique très faible, un très faible niveau acoustique, des champs électriques et magnétiques faibles et il obéit à des règles strictes en ce qui concerne la dispersion de substances dangereuses lors du procédé de fabrication et lors du recyclage. Les écrans d'ordinateurs TCO 05 sont en outre dotés d'une carte graphique garantissant une image de haute qualité.

Où le trouver ?

On trouve ce label sur la plaque informative de l'appareil, à côté du numéro de série et autres renseignements techniques. Certaines catégories de produits pour lesquelles il existe un référentiel ne comptent pas encore de produits labellisés (téléphones mobiles par exemple), d'autres en comptent assez peu (seule la marque Samsung propose des ordinateurs portables labellisés).

Notre avis

TCO est un label à connaître et à prendre en compte lors de l'achat au bureau et à la maison (à défaut de l'écolabel européen) même si les critères environnementaux restent encore partiels.

En savoir plus

www.tcodevelopment.com

Les labels des produits d'artisanat

10

L'artisanat nécessite souvent un travail minutieux et de longues heures de travail. C'est pourquoi certaines réalisations sont parfois confiées à de jeunes enfants, au mépris de lois qui interdisent de faire travailler des enfants de moins de 15 ans dans la plupart des pays du monde. La fabrication des tapis noués en Inde, au Népal et au Pakistan est trop souvent assurée par des enfants qui n'ont droit ni à une éducation ni à un salaire : plus d'un million d'enfants fabriquent dans ces pays plus des deux tiers des tapis produits dans le monde. D'autres secteurs sont concernés, comme la confection de vêtements, la fabrication des ballons et d'articles de sport, la production de feux d'artifices ou encore les travaux agricoles. De nombreuses organisations militent sur le terrain pour mettre fin au travail des enfants et informent les consommateurs. Certaines d'entre elles ont même créé des labels, peu connus en France, présentés dans les pages qui suivent pour reconnaître des produits garantis non fabriqués par des enfants.



Care & Fair

- ☐ Référentiel officiel
- ☐ Obligation réglementaire
- ☐ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☐ Approche cycle de vie
- ☐ Évaluation multicritère

Une initiative d'origine allemande datant des années 1990 pour lutter contre le travail illégal des enfants dans la production des tapis en Inde, au Népal et au Pakistan.

Les garanties

Plus qu'un label, Care & Fair est un programme de lutte contre le travail illégal des enfants. Les membres de Care & Fair versent à l'organisation 1 % de la valeur des tapis qu'ils importent d'Inde, du Népal et du Pakistan ; environ 85 % des sommes collectées sont reversés pour financer des projets scolaires et de formation, des projets de santé dans les pays de nouage d'origine.

L'obtention du label impose notamment aux fournisseurs l'engagement : à ne pas vendre de tapis fabriqués avec le travail illégal des enfants ou le travail forcé, à offrir des conditions de travail conformes à la dignité humaine, à respecter la législation du travail, à accorder des salaires décents aux travailleurs, à financer la construction et le fonctionnement d'écoles en l'absence d'écoles publiques et à garantir des soins médicaux de base aux travailleurs.

Care & Fair ne s'appuie pas sur des contrôles indépendants : les importateurs font leurs propres contrôles et, s'ils constatent, au cours de leurs voyages d'affaires, que des enfants travaillent, ils ont « le droit de résilier leur contrat d'achat et de terminer immédiatement les relations commerciales ».

Notre avis

En l'absence de contrôles par des tiers certificateurs indépendants, le consommateur ne bénéficie pas de garantie absolue : il ne peut que faire confiance aux importateurs membres de Care & Fair.

Où le trouver ?

Trois entreprises françaises sont membres de Care & Fair. Elles sont listées sur le site de l'organisation qui, bien qu'allemande, a traduit plusieurs sections de son site en français.

En savoir plus

http://www.care-fair.org/fr_FR/Contre_travail_illegal_des_enfants_production_des_tapis.html



Label Step — commerce équitable des tapis

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

Label de commerce équitable spécifique aux tapis créé en 1995 en Suisse par des ONG, des représentants des commerçants de tapis et des représentants du gouvernement.

Garanties

Le label Step est accordé à des entreprises pour la totalité de leurs tapis noués à la main, produits et commercialisés selon les standards internationaux du commerce équitable, qui garantissent notamment des prix d'achats corrects permettant le versement de salaires décents, la lutte contre le travail abusif des enfants, la promotion de modes de production respectant l'environnement (emploi minime,

voire élimination des solvants ou des colorants toxiques lors des différentes étapes de production) et des conditions de travail correctes. Les programmes Step sont présents dans les principaux pays producteurs de tapis noués à la main : l'Afghanistan, l'Inde, l'Iran, le Kirghizistan, le Maroc, le Népal, le Pakistan et la Turquie.

Le programme du label Step apporte un support aux artisans et à leurs familles, dans des domaines tels que la prévoyance médicale, la formation et l'éducation des enfants et adultes, la diffusion de connaissances techniques, la promotion des femmes, l'encouragement du petit commerce, le renforcement de groupes d'entraide locaux, la sécurité au travail et la protection de l'environnement. Le Label Step est géré par la Fondation Max Havelaar suisse depuis début 2007.

Notre avis

Le label Step apporte des garanties sur les conditions de travail dans les ateliers de nouage et sur l'équité des échanges, comparables à celle de Max Havelaar pour les produits alimentaires. Il gagnerait à être plus connu en France.

Où le trouver ?

Surtout présent en Suisse et en Autriche, ce label est aussi visible dans certains commerces français. La liste des magasins français titulaires du label Step est disponible sur le site Internet de l'organisation.

En savoir plus

www.label-step.org/fr/accueil/



RugMark

- ☒ Référentiel officiel
- ☒ Obligation réglementaire
- ☒ Contrôle indépendant
- ☒ Référentiel libre d'accès
- ☒ Approche cycle de vie
- ☒ Évaluation multicritère

RugMark est un label d'origine nord-américaine qui garantit les conditions de fabrication des tapis dans le cadre de programmes de lutte contre le travail illégal des enfants.

Les garanties

RugMark International est une organisation non gouvernementale luttant contre le travail des enfants dans l'industrie des tapis noués à la main. Ce label garantit que les tapis noués à la main dans des pays en développement ne sont pas fabriqués par des enfants, mais par des adultes correctement rémunérés. Le label RugMark est attribué aux fabricants qui déclarent tous les ateliers travaillant

pour eux et acceptent que soient effectués des contrôles inopinés par des tiers vérificateurs indépendants.

En complément des programmes de vérification permettant d'apposer le label sur les tapis, RugMark finance des projets d'éducation de ces enfants en Inde et au Népal et diffuse des informations (en anglais) via un site Internet et une lettre de diffusion pour sensibiliser le grand public. Des programmes communs avec d'autres organisations (comme l'association de commerce équitable TransFair au Luxembourg) permettent de faire connaître le label en Europe.

Notre avis

Les programmes de RugMark permettent de lutter contre l'esclavagisme moderne qui a cours dans les ateliers de nouage. Il ne s'agit pas de boycotter le travail des enfants, mais bien de faire de l'activité de nouage un travail permettant à un adulte de vivre décemment de son salaire.

Où le trouver ?

RugMark est plus présent dans les pays anglo-saxons, aux États-Unis et en Grande-Bretagne, mais on le trouve aussi en Allemagne, ainsi qu'en France. Aux consommateurs français, sensibles à la question du travail illégal des enfants, de demander à leurs fournisseurs, magasins ou sites Internet marchands de proposer des tapis porteurs du label RugMark.

En savoir plus

www.rugmark.org

Les autres labels, vrais ou faux

11

Nous n'avons présenté dans les chapitres précédents qu'une partie des pictogrammes écologiques, solidaires, verts, etc., que le consommateur est susceptible de rencontrer lorsqu'il procède à des achats courants. Ceux que nous avons retenus sont à la fois suffisamment présents sur les produits et porteurs de garantie pour figurer dans un guide des labels de la consommation responsable.

Il n'y a pas que les labels qui soient intéressants pour le consommateur : nous avons d'ailleurs fait figurer dans nos fiches plusieurs programmes d'étiquetage de la consommation d'énergie, tels qu'Energy Star, TCO ou l'étiquette énergie obligatoire en Europe sur plusieurs catégories d'équipement électrique ou électronique. Les étiquettes énergie, par exemple, ont contribué aux améliorations des performances énergétiques des appareils ménagers. La bonne nouvelle, c'est que l'étiquetage informatif à valeur ajoutée environnementale ou sociale est voué à se développer dans les années à venir : le Grenelle de l'environnement a en effet proposé de généraliser avant la fin de 2010 l'affichage d'informations environnementales à tous les produits de grande consommation, objectif ambitieux mais réalisable, comme en témoigne l'initiative de l'enseigne de grande distribution Casino, qui appose depuis 2008 sur une sélection de produits à marque distributeur



une étiquette environnementale conçue avec l'appui de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Casino a choisi d'indiquer la quantité de carbone émise sur le cycle de vie du produit jusqu'au foyer du consommateur.

Dans le même esprit, l'étiquetage environnemental et social des Caisses d'épargne initié en 2007 sur des produits bancaires, de dépôt, de placement et d'assurances fournit des repères aux consommateurs et les sensibilise à ces questions. Espérons que le développement de ce type d'étiquetages informatifs se fasse en douceur et ne perturbe pas le consommateur déjà perdu dans la jungle des labels.

Nous aurions pu ajouter à notre sélection le pictogramme de « 1 % pour la planète », qui ne certifie pas les qualités environnementales des produits sur lesquels il est apposé, mais le fait que les entreprises reversent 1 % de leur chiffre d'affaires à des associations de protection de l'environnement locales et

nationales. Ce sont les membres (plus de 700 PME engagées au niveau mondial) qui choisissent les associations ou les projets financés (plus de 1 500 au niveau mondial), même si ces derniers doivent être en accord avec les objectifs du club « 1 % pour la planète ». Le consommateur engagé trouvera certaines marques de produits estampillés « 1 % pour la planète » en faisant ses courses : Reversible (articles en bâches publicitaires recyclées), Snö Bioflowers (cosmétiques écologiques), Elaÿs (cosmétiques), Léa Nature (produits alimentaires, d'entretien, cosmétiques...), Envão (vêtements d'inspiration surf), etc.

Il y a aussi certaines étiquettes informatives qui ne jouent aujourd'hui plus leur rôle et sont parfois prises à tort



pour des labels par les consommateurs pressés : le point vert, par exemple, ne veut pas dire que l'emballage ou le produit qu'il contient est recyclé, mais



tout simplement que l'entreprise responsable de la mise sur le marché de ce produit est partenaire du programme de valorisation des emballages ménagers, en clair qu'elle paie une contribution à Éco Emballages ou Adelphe, les deux sociétés agréées. En effet, tout producteur qui, à titre professionnel, emballe ou fait emballer ses produits en vue de leur mise sur le marché national est tenu de pourvoir à l'élimination des déchets qui proviennent de l'abandon par les ménages de ces emballages, en vertu du décret n° 92-377 du 1^{er} avril 1992. À défaut d'y satisfaire par ses propres moyens, le producteur peut déléguer la réalisation de son obligation à une société agréée par les pouvoirs publics, moyennant le versement d'une contribution financière, ce qu'indique justement le point vert.

Autre pictogramme devenu trompeur au fil des années, le « Tidyman », utilisé pour la première fois dans les années 1950 par le fabricant de bière Budweiser pour inciter les consommateurs à ne pas jeter n'importe où les conditionnements vides (*don't litter* en anglais : « ne pas jeter par terre »). Depuis, il est passé dans le domaine public et devenu libre d'utilisation. Il n'apporte aucune garantie écologique des produits ou des emballages où il est apposé.



Parmi les autres pictogrammes couramment confondus avec d'authentiques labels figurent aussi les marques des lignes de produits écologiques, bio ou équitables développées par les distributeurs, comme Carrefour Agir, Casino Écologique, Auchan Mieux Vivre, pour les produits alimentaires ou d'entretien. Ces logos permettent de faciliter les courses du consommateur responsable, mais ils n'apportent de garanties que s'ils sont accompagnés de labels sérieux, officiels ou privés, validés par des contrôles indépendants : label Agriculture biologique national ou européen, label bioRe textile pour le bio, Max Havelaar, Bio Équitable ou ESR pour le commerce équitable, ecolabel européen ou NF Environnement pour les produits domestiques dits écologiques, etc. Ce sont des repères, pas des labels...

Enfin, les marques privées développées par des instituts de sondage ou par des regroupements de marques telles que Saveur de l'année ne peuvent pas non plus être comparées à de véritables labels de qualité (encore moins d'une garantie environnementale ou sociale), même si les dégustations permettent de distinguer des produits qui plaisent au plus grand nombre. Idem pour le logo Élu produit de l'année attribué sur des critères de nouveauté, d'inventivité ou de praticité par un jury composé d'industriels et de spécialistes du marketing même si des consommateurs sont invités à donner leur avis via un questionnaire après avoir reçu un échantillon.

Index

A

air intérieur 68
amendements pour sol 22, 138
ampoules électriques 152
après-shampooings 72

B

biodégradabilité 61, 67, 72, 73
bougies 68, 69

C

café 25, 49, 54, 55, 56, 57
carton 84, 94
climatiseurs 152
commerce équitable 50, 55,
57, 95, 124, 125, 145,
162, 165
composés organiques volatils
69, 108, 127, 129
congélateurs 152
consommation d'énergie 149,
167
cosmétiques 16, 51, 70, 74,
75, 76, 77, 78, 80, 82, 83
coton 104, 107, 114, 115,
116, 117, 120

E

encens 68, 69
engrais 30, 139, 140, 142
enveloppes 25, 88

F

fleurs 136, 144, 145, 146,
147
formaldéhyde 107, 108, 113,
115, 121
fours 152

I, J

imprimantes 155, 156
jardins 137, 141

L

laine 107, 116, 117, 120
lave-linge 149, 152
lave-vaisselle 60, 62, 63, 149,
152
lessives 22, 60, 63, 64
liquides vaisselle 62, 63

M

menuiseries 94
meubles 94, 95, 99
moquettes 127, 130, 131

O

OGM 30, 31, 33, 37, 41, 45,
65, 67, 79, 82, 83, 104,
113, 121, 125
ordinateurs 22, 150, 151,
155, 156
Organisation internationale du
travail 111, 113, 121, 146

P

papier 16, 22, 84, 85, 86, 88,
90, 91, 103
papier hygiénique 84, 92
parfums 66, 68, 69, 75, 77,
79, 82
peintures 22, 25, 127, 128,
132
phosphates 60, 61, 63
plantes 30, 83, 136, 142,
144, 145, 146

poisson d'élevage 45
poissons sauvages 42
produits alimentaires 30, 33,
35, 37, 39, 44, 46, 53

R, S

recyclage 84, 85, 100, 101,
130, 141, 149, 151, 157

savons 22, 72
sèche-linge 105, 152, 153
shampooings 72
soie 120
solidaire 50, 58

T

tapis 130, 159, 160, 161,
162, 164, 165
téléphones 156
téléviseurs 150
travail des enfants 113, 115,
121, 123, 145, 146, 159,
164, 165

V

vernis 22, 25, 127, 128
vêtements 104, 105, 109,
113, 114, 115, 117
vin 34, 39

Nous sommes de plus en plus nombreux à vouloir privilégier des produits respectueux de l'environnement, même s'ils coûtent un peu plus cher. Les labels certifiant les qualités environnementales ou sociales des produits et services peuvent faciliter nos choix, mais ils sont très nombreux et encore peu connus du grand public.

Pour nous aider à faire le tri, ce guide décrypte les principaux labels et pictogrammes présents sur le marché : plus d'une soixantaine, regroupés par familles de produits (alimentation, produits domestiques et d'entretien, cosmétiques...) y sont répertoriés et analysés selon une approche systématique et rigoureuse validée par l'Ademe : type de label, nature de l'organisation qui l'a créé et en assure la promotion, contenu et accessibilité de son « cahier des charges », critères environnementaux et sociaux évaluant tout le cycle de vie du produit...

Grâce à ce guide clair et très pratique préfacé par Chantal Jouanno, secrétaire d'État chargée de l'Écologie, vous serez bientôt parfaitement familiarisé avec les labels et saurez repérer, en quelques secondes, les produits à privilégier pour consommer responsable.

Créé fin 2007 par l'agence de communication positive **Graines de Changement**, le site **mescoursespourlaplanete.com** est le premier guide pratique en ligne de la consommation responsable. Il est soutenu par l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Ce livre est imprimé sur papier FSC

Couverture : Mardi Soir



PEARSON



Pearson Education France
47 bis, rue des Vinaigriers
75010 Paris
Tél. : 01 72 74 90 00
Fax : 01 42 05 22 17
www.pearson.fr

Environnement

ISBN : 978-2-7440-6410-4

